



Séminaire « Emploi et insertion des jeunes en Afrique subsaharienne »

Une journée organisée par le ministère français des Affaires étrangères en collaboration avec l'Agence Française de Développement et le Gret

Journée du 4 décembre 2012

Sandra Barlet (Gret)
Annick Huyghe Mauro (consultante)
Christine Uhder (Gret)

Janvier 2013

Sommaire

I.	ENJEUX ET DEROULEMENT DE LA JOURNEE	5
1.	Les enjeux	5
2.	Le déroulement	6
2.1	Cadrage introductif	6
2.2	1 ^{ère} table-ronde : accompagner les jeunes vers l'emploi et dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle	6
2.3	2 ^{ème} table-ronde : saisir des opportunités économiques.....	7
2.4	3 ^{ème} table-ronde : développer les compétences dont les opérateurs économiques ont besoin	7
2.5	Conclusions et clôture de la journée	7
II.	CADRAGE INTRODUCTIF DES ECHANGES DE LA JOURNEE	8
1.	Ouverture de la journée par le MAE	8
2.	Cadrage sur l'emploi et l'insertion des jeunes	8
3.	Proposition de typologie emploi/insertion	10
III.	CONTENU DES ECHANGES	15
1.	Table ronde 1 : Accompagner les jeunes vers l'emploi	15
1.1	Comparaison introductive de 4 plateformes en Afrique de l'Ouest	15
1.2	Présentation de Cap Insertion	17
1.3	Présentation de l'évaluation de Cap Insertion	18
1.4	Présentation de l'évaluation d'UPA/Essor au Mozambique.....	19
1.5	Présentation du PAJM	20
1.6	Évaluation du PAJM.....	22
1.7	Les échanges de cette 1 ^{ère} table ronde.....	23
2.	Table ronde 2 : Saisir des opportunités économiques.....	25
2.1	Présentation des PFS CI.....	25
2.2	Évaluation de la PFS CI.....	27
2.3	Présentation des axes d'intervention IECD en matière de FIP	29
2.4	Échanges de la seconde table ronde.....	30
3.	Table ronde 3 : Développer les compétences répondant aux besoins des entreprises.....	31
3.1	Approche des Maisons familiales rurales (MFR) sur la question de l'accompagnement vers l'emploi des jeunes présentées par B. Duriez	31
3.2	Renforcer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes par l'apprentissage	32
3.3	Échanges de la troisième table-ronde	34
IV.	ENSEIGNEMENTS ET CONCLUSIONS	36
1.	Enseignements et conclusions de la journée	36
1.1	Enseignements (Gret)	36
1.2	Conclusion de la journée (AFD).....	38
1.3	Remerciements (MAE).....	39
2.	Retours sur l'esquisse de typologie proposée : enseignements et enrichissements	39
V.	ANNEXES.....	42
1.	Liste des participants.....	42
2.	Documents supports (présentations des intervenants)	42
3.	Présentation de la typologie esquissée pour la journée	43
4.	Bibliographie support à la journée	46
5.	Déroulement de la journée	47
6.	Schémas et tableaux	48

Liste des sigles et acronymes

AFD	Agence Française de Développement
AFJ	Afrique Fondation Jeunes
AGEFOP	Agence nationale de la formation professionnelle
AGEPE	Agence d'études et de promotion de l'emploi
AGR	Activité génératrice de revenus
APC	Approche par les compétences
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
AVSF	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
BAD	Banque africaine de développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BIT	Bureau international du Travail
BMS	Banque Malienne de Solidarité
CFSI	Comité français pour la solidarité internationale
CLIJ	Comités locaux d'insertion des jeunes
CQP	Certificat de qualification professionnelle
CRREJ	Centre de ressources régional pour l'emploi des jeunes
CUN	Communauté urbaine de Nouakchott
DCTP	Développement des compétences techniques et professionnelles
DDC	Direction du Développement et de la Coopération suisse
DPO	Division des partenariats avec les ONG
ETFP	Enseignement technique et Formation professionnelle
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FDFP	Fonds de développement de la formation professionnelle
FDH	Frères des Hommes
FIDA	Fonds international de développement agricole
FISONG	Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG
FNS	Fonds national de solidarité
FODEFCA	Fonds de développement de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage
FSP	Fonds de solidarité prioritaire
GEIQ	Groupement d'entreprises pour l'insertion et la qualification
IECD	Institut Européen de Coopération et de Développement
IMA	Indicateur de mise en activité
IMF	Institution de microfinance
MAE	Ministère des Affaires étrangères

MFR	Maisons familiales rurales
MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
ML	Mission locale
MPE	Micro et petite entreprise
OIT	Organisation internationale du Travail
ONG	Organisation non gouvernementale
PAFPA	Programme d'Appui au Développement de la Formation par Apprentissage
PAIJI	Projet d'appui à l'insertion sociale et professionnelle de la jeunesse ivoirienne
PAJM	Programme d'appui à la jeunesse malienne
PAPC	Projet d'assistance post-crise
PFS-CI	Plateforme de services en Côte d'Ivoire
PLIJ	Plans locaux d'insertion des jeunes
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaire technique et financier
SAE	Services d'appui aux entreprises
TPE	Très petite entreprise
UE	Union européenne
UNMFREO	Union nationale des maisons familiales rurales

I. ENJEUX ET DEROULEMENT DE LA JOURNEE

La Coopération française appuie différents projets visant à accompagner le parcours d'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Ces projets ont des finalités et approches complémentaires.

Le Ministère français des Affaires étrangères (MAE) a ainsi mis en œuvre deux projets du fonds de solidarité prioritaire (FSP) : la Plateforme de services en Côte d'Ivoire (PFS-CI) entre 2007 et 2012, et le Programme d'appui à la jeunesse malienne (PAJM), démarré en 2008 et qui se termine en avril 2013.

La Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG (Fisong) « formation-insertion » de l'AFD, démarrée en 2008 a, quant à elle, permis le financement de plusieurs expérimentations dans ce domaine : un projet mis en œuvre par Swisscontact au Bénin visant à accompagner l'insertion de jeunes sortant de la formation par apprentissage de type dual ; et deux dispositifs expérimentés par un consortium constitué du Comité français pour la solidarité internationale (CFSI) et des ONG Essor et Gret : UPA au Mozambique mis en œuvre par Essor, et Cap Insertion en Mauritanie mis en œuvre par le Gret. Ces deux initiatives ont donné lieu à une capitalisation croisée. L'Agence Française de Développement (AFD) finance également d'autres actions dans le cadre de contrats bilatéraux avec des pays partenaires ou sur financement de la Division des partenariats avec les ONG (DPO) répondant aux enjeux de l'emploi et de l'insertion socioprofessionnelle. De nombreuses ONG mettent par ailleurs en œuvre des initiatives similaires.

Les deux FSP du MAE et les deux expérimentations Fisong de l'AFD touchent à leur fin et viennent d'être évalués. Afin d'échanger sur les approches, les pratiques et de mutualiser les réflexions entre acteurs du développement œuvrant en appui à l'insertion des jeunes, le MAE s'est proposé d'organiser, en collaboration avec l'AFD et avec l'appui du Gret, une journée de réflexion sur le thème de l'emploi et de l'insertion des jeunes.

Cette journée a permis de rassembler des professionnels de divers horizons, parmi lesquels des représentants des dispositifs évoqués du Mali et de la Côte d'Ivoire, ainsi que d'ONG et d'opérateurs du développement, de l'AFD et du MAE.

1. Les enjeux

S'il existe des études présentant de bonnes pratiques en matière de leviers pour agir sur l'emploi des jeunes (formation professionnelle, accompagnement à la création d'entreprise – il est à noter que très peu de littérature existe sur l'accompagnement de l'insertion), peu d'analyses en revanche permettent une mise en perspective des expériences en fonction de leurs objectifs : emploi, qualification, création d'opportunités économiques. De ce fait, les décideurs et opérateurs manquent de référentiels sur lesquels s'appuyer pour la conception et la mise en œuvre de leurs actions.

Cette journée devait permettre de mettre en regard les actions menées par la Coopération française et par diverses ONG françaises Elle avait pour enjeux :

- de préciser les notions employées, notamment d'emploi et de parcours d'insertion socioprofessionnelle ;
- de mettre en perspective ces approches afin de les rendre plus lisibles et plus largement de faciliter des échanges comparatifs entre initiatives ;
- de mutualiser les pratiques et les enseignements des expériences.

Une esquisse de typologie des approches visant l'emploi et l'insertion des jeunes a été présentée sur la base de l'identification d'une dizaine d'initiatives. Les échanges sous forme de tables-rondes devaient permettre une mise en débat à partir de questions issues de la typologie présentée, afin d'avancer collectivement vers une compréhension commune des approches.

Les organisateurs espèrent que les présentations et discussions de cette journée auront permis d'affiner les analyses des concepts, approches et déclinaisons opérationnelles. Ces échanges contribueront à alimenter la réflexion stratégique que la Coopération française mènera à partir de 2013

dans le cadre de la préparation de la nouvelle stratégie de la France en matière d'appui à l'éducation, la formation et l'insertion dans les pays en développement.

2. Le déroulement

Cette journée, s'est déroulée en cinq temps :

1. l'ouverture de la journée par le MAE, un cadrage des enjeux d'emploi et d'insertion des jeunes en Afrique subsaharienne et la présentation d'une esquisse de typologie ;
2. l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle (table-ronde 1 et échanges) ;
3. les approches visant à saisir des opportunités économiques (table-ronde 2 et échanges) ;
4. le développement de compétences en réponse aux besoins des opérateurs économiques, à l'exemple de pratiques en matière de formation agricole et de formation par apprentissage (table-ronde 3 et échanges) ;
5. la synthèse et les enseignements des échanges et la clôture de la journée.

2.1 Cadrage introductif

Le MAE a ouvert cette journée en la resituant dans les réflexions et actions de la Coopération française. Un cadrage des problématiques d'emploi et d'insertion des jeunes a ensuite été proposé, couvrant l'Afrique subsaharienne, afin de poser les problématiques d'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans les contextes de démographie, de croissances urbaine et économique et d'inégalités que connaissent ces pays. Les principaux obstacles à l'insertion que les jeunes rencontrent ont ainsi été rappelés. L'esquisse de typologie des dispositifs d'appui à l'insertion et à l'emploi a enfin été présentée, proposant des éléments de comparaison et d'analyse des initiatives. Elle est mise en débat en filigrane lors des tables-rondes.

2.2 1^{ère} table-ronde : accompagner les jeunes vers l'emploi et dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle

La première table-ronde a été l'occasion de présenter et mettre en perspective deux approches, qui partent des attentes et besoins exprimés par les jeunes et les accompagnent dans leur parcours d'insertion socio-professionnelle.

Elles ne répondent pas aux mêmes problématiques (on parlera de nœuds dans le parcours d'insertion), et leurs appuis sont très différents : alors que les approches type « plateforme de services » proposent un appui ouvert à tous les jeunes, l'accompagnement à la création d'entreprise cible le public (ceux ayant un projet de création d'entreprise) et les appuis proposés sont largement prédéfinis.

Les plateformes d'appui à l'insertion proposent aux jeunes à la fois des services directs (écoute, orientation, apprentissage de techniques de recherche d'emploi, connaissance du tissu économique local, etc.) et le mettent en lien avec les acteurs du territoire (entreprises, structures de formation, de microfinance, d'accompagnement social, etc.). Elles ont pour cœur de métier l'orientation très ouverte des jeunes, et la mise en relation des acteurs du territoire pouvant aider ces jeunes à avancer dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle. Ces dispositifs, encore récents et expérimentaux en Afrique de l'Ouest, jouent aussi un rôle d'interface entre acteurs concernés par les problématiques d'insertion des jeunes. Une mise en perspective de quatre plateformes expérimentées en Côte d'Ivoire, en Mauritanie, au Niger et au Sénégal est présentée.

Les dispositifs d'appui à la création d'entreprise (entreprise au sens d'activité exercée avec une logique entrepreneuriale, pour la développer, et générant des revenus permettant d'en vivre) accompagnent quant à eux la mise en œuvre de projets professionnels déjà définis (ou esquissés). Le résultat recherché est prédéfini (la création d'une entreprise pérenne) et l'accompagnement plus normé. Deux actions de ce type sont présentées : le Programme d'appui à la jeunesse malienne (PAJM), qui cible spécifiquement les jeunes, et le dispositif UPA d'Essor au Mozambique, qui cible des publics démunis (c'est un critère de l'accès à ses appuis).

Les principaux questionnements suivants ont servi de fil directeur aux échanges :

- Quelles sont les complémentarités nécessaires entre de tels dispositifs ?
- Comment réaliser un accompagnement et une facilitation efficaces sur des territoires où les services et les opportunités économiques sont faibles ?
- Une mission de service public, avec quelle autonomie d'action et quel ancrage institutionnel ?
- Quelle inscription de ces actions sur une logique de développement économique prospective ?

2.3 2^{ème} table-ronde : saisir des opportunités économiques

Les approches fondées sur l'identification de potentiels de développement économique diffèrent des actions des plateformes et des dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise dans la mesure où elles **identifient en amont de l'intervention des leviers pour développer l'emploi et la valeur ajoutée** dans l'économie, et cherchent à les actionner. Il peut s'agir de développer des filières structurantes et métiers porteurs et d'accompagner le développement économique de territoires.

Ces approches sont variées et leurs positionnements divers : ainsi la plateforme de services en Côte d'Ivoire développe, au-delà de sa fonction d'orientation, des « passerelles d'insertion » mises en place en fonction des potentiels de création d'activités économiques identifiés sur les territoires. Les actions de formation de l'IECD au Cameroun et en Côte d'Ivoire se concentrent quant à elles sur des filières identifiées comme structurantes pour le développement économique local.

Les principaux questionnements suivants ont servi de fil directeur aux échanges :

- Comment concilier création d'opportunités d'emplois et publics vulnérables ?
- Comment exploiter les opportunités économiques d'un territoire ?
- Comment articuler de telles approches avec des dispositifs centrés sur les publics ?

2.4 3^{ème} table-ronde : développer les compétences dont les opérateurs économiques ont besoin

Cette troisième table-ronde a cherché à comprendre, à partir d'expériences de formation, comment concevoir des modes de **formation qui non seulement répondent aux besoins économiques, mais accompagnent également les parcours d'insertion des jeunes** en imbriquant l'acquisition de connaissances théoriques et celle de compétences en situation de travail et en les suivant dans la durée. Une présentation des processus de formation par apprentissage est réalisée, mettant en perspective une dizaine d'initiatives menées par des ONG françaises en Afrique (étude réalisée sur financement de l'AFD). Elles ont pour point commun de lier le développement de compétences aux réalités de l'emploi.

Les Maisons familiales rurales (MFR) ont également présenté les expériences qu'elles mènent dans plusieurs pays. En se basant sur l'analyse des parcours des jeunes ruraux, souvent caractérisés par la pluriactivité agricole, elles expliquent comment elles les accompagnent en tenant compte des obstacles identifiés.

Les principaux questionnements suivants ont servi de fil directeur aux échanges :

- Quelles sont les réalités des parcours des jeunes et des potentiels d'emplois ?
- Quels sont les obstacles à l'insertion des jeunes qui sont plus spécifiques au milieu rural ?
- Comment les dispositifs de formation peuvent-ils s'adapter : quels contours donner à l'accompagnement ? Quelles fonctions d'orientation et d'intermédiation ? Quel suivi pendant et après la formation ? Quelles compétences développer pour accompagner quels parcours ?

2.5 Conclusions et clôture de la journée

Des conclusions ont enfin été esquissées pour repositionner les réflexions dans le cadre d'une avancée sur une typologie des actions d'appui à l'insertion et l'emploi des jeunes. L'AFD a clôturé la journée en présentant l'intérêt de telles réflexions et les suites envisageables à ce partage d'expériences.

II. CADRAGE INTRODUCTIF DES ECHANGES DE LA JOURNEE

1. Ouverture de la journée par le MAE

Monsieur Sujiro Seam, directeur adjoint des biens publics mondiaux du MAE, ouvre la journée en remerciant chacun pour sa participation.

Il insiste sur le fait que la jeunesse est le meilleur atout de l'Afrique subsaharienne dans la mondialisation: c'est là que se situe le potentiel de développement du continent. Il faut donc s'engager avec détermination dans des politiques de soutien à la formation et à l'insertion qui mettent l'accent sur la qualité et la continuité entre l'éducation de base, la formation post-primaire, l'insertion sur le marché du travail et le développement des compétences tout au long de la vie professionnelle.

L'insertion des jeunes est un sujet que le MAE a porté à l'occasion de diverses réunions, notamment lors du groupe de travail du G20 sur le développement, où la présidence française de 2011 a insisté sur la dimension sociale du développement.

La France soutient des dispositifs d'insertion, que ce soit au travers de projets FSP au Mali et en Côte d'Ivoire, ou par l'appui que l'AFD fournit à des opérateurs au Mozambique et en Mauritanie. Il existe aussi des expériences au Cameroun et en Côte d'Ivoire. Cette journée devrait aider à préciser ce qui peut être porté à plus grande échelle, notamment en vue d'enrichir la réflexion sur l'agenda du développement post-2015.

2. Cadrage sur l'emploi et l'insertion des jeunes

André Gauron (consultant indépendant) introduit les échanges par un cadrage sur l'emploi et l'insertion des jeunes en Afrique de l'Ouest.

L'Afrique de l'Ouest est une zone contrastée où l'on peut distinguer trois sous-régions :

- la zone sahélienne, enclavée, qui offre davantage de possibilités dans l'élevage que dans l'agriculture, le maraîchage sur les bords des fleuves ;
- la zone forestière et tropicale, avec une végétation et une agriculture plus variées ;
- et la zone du littoral avec une activité portuaire importante.

Il présente **quelques données générales sur l'Afrique de l'Ouest** :

- sur sa démographie : l'Afrique de l'Ouest compte 316 millions d'habitants en 2007. La région en comptera 400 millions en 2020 et 500 millions en 2030-2035. 44 % de la population avait moins de 15 ans en 2005 et l'âge médian se situe à 17,8 ans en 2005 contre 19,2 en 1950. La démographie en Afrique de l'Ouest est dynamique : la population restera longtemps jeune mais devrait décroître à l'horizon 2050 (28 %). Un gonflement de la pyramide est à venir, avec une hausse de la population active dans la population totale.
- sur son dynamisme économique : en Afrique de l'Ouest, la grande faiblesse de l'industrie en dehors de l'exploitation des ressources minières fait que les pays manquent de « locomotives » économiques. Pour booster l'économie, il faudrait de ce fait agir en priorité sur le développement agricole. Une dynamique est à créer pour augmenter le revenu agricole et générer de la demande dans les activités rurales et urbaines. L'augmentation des rendements agricoles par la formation et la bonne utilisation des intrants, l'amélioration des techniques de production, ainsi que la diversification des activités en sont des conditions.
- sur le niveau de scolarisation : le niveau de scolarisation a progressé au cours des vingt dernières années : en 2020, 59% des 20-24 ans auront suivi des études secondaires (42 % en 2012) et 5 % des études supérieures. 36 % n'auront donc pas dépassé le primaire, dont 10 % n'auront pas été scolarisés. Il faut ainsi maintenir une priorité sur l'éducation de base, notamment dans les zones rurales et en ciblant les jeunes filles. L'alphabétisation reste en effet

une condition d'accès à la formation professionnelle (en dehors de ses autres aspects positifs sur la natalité, la santé, etc.). Par ailleurs, la formation professionnelle en général est la grande oubliée des systèmes éducatifs et la formation post-primaire est peu connue et mal reconnue. La formation continue s'adresse en général à des adultes, salariés du secteur moderne et est financée par des fonds de financement alimentés par une taxe sur les salaires. La formation post-primaire, notamment l'apprentissage, n'a pas de positionnement clair entre formation initiale et formation continue. Le concept doit être élargi aux dispositifs de professionnalisation qui visent à doter les personnes de compétences professionnelles nécessaires pour accéder à l'emploi : formation professionnelle, mise en activité, activités génératrices de revenus, etc. Ces dispositifs de professionnalisation sont peu ou mal financés par l'État et rarement rattachés au dispositif de formation professionnelle continue.

Selon A. Gauron, le déficit de compétences s'explique par : (1) un niveau primaire insuffisant ; (2) un enseignement secondaire technique non professionnel, orienté vers la poursuite d'études, aux programmes et équipements obsolètes ; (3) un apprentissage traditionnel non orienté vers la qualité et la productivité ; (4) un monde agricole oublié de la formation professionnelle.

- sur l'emploi et l'urbanisation : seule une minorité des 15-24 ans travaille à temps plein : 7% sont salariés, 10% sont en auto emploi et 34% sont élèves ou étudiants. La situation entre emploi précaire, non emploi et chômage est poreuse et concerne la majorité des jeunes en Afrique de l'Ouest. Malgré l'urbanisation rapide que connaît la sous-région, le monde rural reste majoritaire, même si la tendance va en s'inversant : l'urbain sera majoritaire vers 2030. En milieu rural, l'agriculture et les secteurs traditionnels (informels) dominent, l'industrie est marginale et ne tire pas l'emploi. En milieu urbain, le secteur moderne reste minoritaire. Les jeunes ruraux et urbains présentent des caractéristiques différentes face à l'emploi : le sous-emploi concerne ainsi essentiellement le milieu rural. Les jeunes urbains sont mieux scolarisés même si on compte parmi eux des migrants des campagnes faiblement alphabétisés installés récemment ou temporairement. Les ruraux, et notamment les jeunes filles, sont les moins scolarisées.

A. Gauron distingue de façon schématique **trois types de jeunesse**, en dehors des jeunes en emploi. Pour chaque type, il présente les caractéristiques de ces jeunes, ainsi que les métiers vers lesquels ils se dirigent, les obstacles qu'ils rencontrent et les solutions envisageables pour les appuyer :

- Une majorité de jeunes urbains scolarisés, au chômage ou découragés faute d'emplois : de formation secondaire ou supérieure, voire technique mais sans compétences professionnelles. Ils ne trouvent pas d'emploi à leur niveau de qualification.
 - Métiers : administrations, services, banques, logistique, commerce, siège entreprises, artisanat ;
 - Obstacles : manque d'emplois salariés, de compétences, de financement, d'information ;
 - Solutions : création d'emplois salariés, mise en activité, accompagnement dans la création d'AGR, accès au crédit.
- Une minorité de jeunes urbains non scolarisés ou déscolarisés, enfants des rues, migrants des campagnes : ils sont le plus souvent analphabètes ou de faible niveau scolaire et n'ont pas suivi de formation professionnelle.
 - Métiers: artisanat, commerce, maraîchage
 - Obstacles : savoirs de base insuffisants, pas de compétences professionnelles, pas de ressources, pauvreté
 - Solutions: alphabétisation, apprentissage, mise en activité, AGR, aide à l'installation, besoin d'accompagnement.
- Une majorité des jeunes ruraux, en sous-emploi ou inactifs, insérés dans des travaux domestiques (surtout les jeunes filles, non scolarisées ou mariées précocement) : de niveau scolaire primaire ou technique, ils sont sans compétences professionnelles. Non autonomes, ils participent à des travaux domestiques ou sont inactifs.

- Métiers: fort potentiel de création d'activités dans l'agro-pastoral, le maraîchage, les plantations, mais aussi le commerce et l'artisanat
- Obstacles: accès à la terre dépendance familiale, financement
- Solutions : mobilisation des élus et des chefs coutumiers, toutes mises en activité, accompagnement à installation, accès crédit, amélioration des infrastructures.

Pour ces trois types de jeunes, les besoins en accompagnement sont forts, notamment en milieu rural où se posent aussi des problèmes d'infrastructures, pour la commercialisation des produits agricoles notamment.

De manière générale, il convient de **distinguer les politiques de l'emploi des politiques d'insertion** : les politiques de l'emploi ont pour but d'agir sur les entreprises afin d'encourager le recrutement et définissent des publics prioritaires (politiques d'offre de travail). Les politiques d'insertion accompagnent les personnes dans l'acquisition de compétences et dans leurs parcours vers l'emploi (politique de demande), car pour une partie des jeunes, l'entrée en emploi ne se fait pas de façon spontanée. Il y a un besoin d'accompagnement d'autant plus important que le niveau scolaire est faible et que l'éloignement par rapport aux grands centres urbains est important.

3. Proposition de typologie emploi/insertion

Présentation par Annick Huyghe Mauro d'un travail réalisé conjointement avec Sandra Barlet.

Construire une typologie engage à préciser des caractéristiques qui rapprochent ou qui différencient, ainsi que les notions employées pour définir et comparer. La typologie de dispositifs d'insertion proposée ici a été élaborée en ce sens et n'est encore qu'une esquisse. Elle compare une dizaine d'expériences, sans se limiter à celles présentées à ce séminaire, afin d'enrichir le cadre d'analyse et tenter de mettre en perspective les approches adoptées.

Une dizaine d'expériences ont fait l'objet d'une analyse des documents de projets, d'évaluations et de quelques entretiens :

- Les expériences de plateformes d'appui à l'insertion sont celles présentées à ce séminaire (Sénégal, Mauritanie, Niger et Côte d'Ivoire) ainsi que celle mise en place par Handicap International au Mali.
- Pour les dispositifs plus ciblés sur l'emploi, il s'agit du PAJM Mali pour les parcours entreprises, du dispositif de bourses Papesprim pour des emplois salariés dans le secteur moderne au Mali et de l'expérience Swisscontact au Bénin d'appui aux sortants de l'apprentissage de type dual avec un certificat de qualification professionnelle (Parcours créateur d'entreprise et salarié). Le programme HITT (financement Union européenne) cible les activités de la filière du tourisme dans différents pays. Le Promer, dans ses deux phases (1997-2005 et 2007-2013), a été retenu pour son approche de l'emploi (notamment non agricole) en milieu rural. Le projet Luxdev au Sénégal en collaboration avec le BIT cible les sortants de la formation professionnelle en appui à la réforme de l'ETFP.

Ce choix s'est appuyé sur un état des lieux des projets en cours de ou avec la coopération française, la DDC, LuxDev, Danida et l'UE en Afrique de l'Ouest.

Les questions d'insertion et d'emploi sont généralement abordées à travers le fonctionnement du marché du travail. Cependant, cette notion renvoie principalement à la confrontation d'une offre et d'une demande de travail salarié. Difficile alors de **penser offre, demande et intermédiation pour les activités économiques intégrées à une organisation familiale**, comme c'est le cas de nombreuses entreprises artisanales ou agricoles. Ces entreprises peuvent internaliser les fonctions de formation et d'insertion aux activités de production (exemple des entreprises artisanales avec apprentissage). Difficile également de **prendre en compte la pluriactivité** si fréquente, notamment en milieu rural ainsi que les contraintes de l'auto-emploi. L'approche économique peut également apparaître

très restrictive par rapport aux enjeux de l'insertion des jeunes qui sont aussi ceux de l'accès à l'autonomie et de réduction des inégalités de genre.

Cette grille de lecture est en outre insuffisante pour la réflexion opérationnelle puisque de nombreuses initiatives cherchent désormais à agir conjointement sur l'offre et la demande de travail à travers des dispositifs d'insertion. Des plateformes, par exemple, mettent à disposition des jeunes les informations pour les orienter vers les potentialités d'emploi (intermédiation) tout en proposant des appuis pour améliorer les capacités des jeunes à répondre aux attentes des entreprises ou à créer leur propre emploi (offre) et en stimulant l'embauche par des accords avec des opérateurs économiques (demande). Des actions de formation professionnelle vont aussi se rapprocher des entreprises (approche APC et alternance) ou encore, comme pour les chantiers à haute intensité de main d'œuvre, intégrer des activités de qualification professionnelle (Programmes BAD).

Le travail de comparaison a porté sur une diversité d'expériences, autant du point de vue des activités économiques que du contenu des actions avec un questionnement autour de deux axes :

- Les finalités et composantes des dispositifs : quelle approche de l'insertion ? sur quoi et comment agir ?
- La stratégie vis-à-vis des activités économiques : comment concevoir la mise en relation entre des jeunes et des activités économiques existantes ou potentielles ?

Finalités et composantes des dispositifs d'insertion

L'accès à une activité économique rémunérée est toujours une finalité mais ce n'est pas obligatoirement un objectif. Certains dispositifs organisent effectivement des appuis pour l'accès des jeunes à un emploi salarié ou la création de leur propre emploi. D'autres, plus rares, appuient la diversification des activités et des revenus, et concrétiser l'insertion par réduction du sous-emploi. D'autres initiatives encore ne ciblent pas l'activité économique immédiate, mais se donnent comme objectif le renforcement d'un potentiel d'insertion exprimé en termes d'autonomie, de qualification ou d'employabilité.

Si les objectifs diffèrent, les différentes expériences convergent sur l'idée de « **parcours** » : l'insertion est d'abord un parcours, jalonné d'obstacles et d'opportunités et qui prend du temps. Dans un contexte de pénurie d'emploi et de fortes inégalités, s'insérer exige une démarche volontaire et active pour valoriser ses capacités et faire face aux difficultés. Il existe une multiplicité de parcours : il n'existe pas de trajectoire unique et linéaire vers l'emploi.

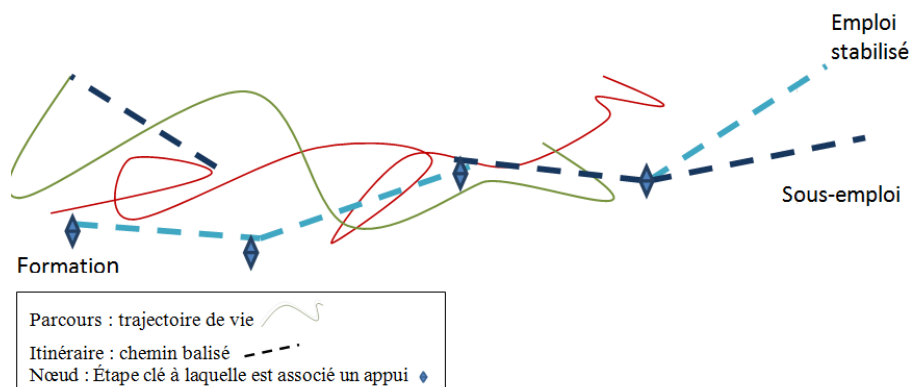
Les interventions visent en conséquence à accroître la « performance » des parcours d'insertion et à proposer des appuis au renforcement des capacités des personnes, associés éventuellement à des actions sur leur environnement. On retrouve ici une gamme d'appuis largement expérimentés dans des programmes et projets de formation professionnelle, de développement économique sectoriel ou local ou dans les services d'appui aux entreprises : ils visent le renforcement des capitaux humain, technique, social et économique¹. La formation organisée en étroite relation avec les situations professionnelles est l'outil privilégié pour la qualification technique.

Si les parcours des jeunes sont diversifiés et non linéaires, la mise en place de ces appuis est relativement normalisée. Les appuis sont fournis par étapes selon un chemin à suivre, que l'on peut appeler « **itinéraire d'insertion** », qui précise les moments et les conditions d'accès aux ressources du dispositif, sortes de « **nœuds** » essentiels pour avancer. (cf. schéma ci-après).

Le dispositif d'insertion comprend le plus souvent un accompagnement de chaque jeune sur cet itinéraire. Cet accompagnement apporte une information, un conseil et une orientation, ainsi que le suivi de la progression dans l'itinéraire.

¹ Voir à ce sujet : Barlet S., Baron C., Lejosne N. (2010), *Métiers Porteurs : le rôle de l'entrepreneuriat, de la formation et de l'insertion professionnelle - à partir de l'analyse de trois pays en développement*, Paris, AFD, Document de travail n°111, avril 2011, 89 p.

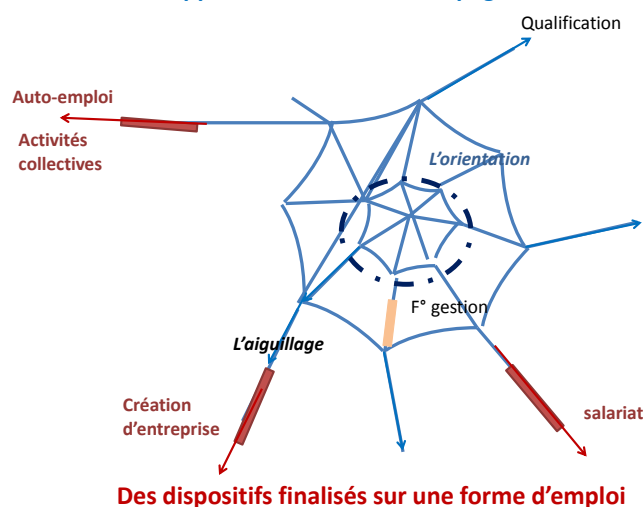
Schéma 1. Parcours et itinéraires d'insertion



Certain dispositifs organisent un seul itinéraire (ou éventuellement deux) : ce sont ceux qui sont clairement focalisés sur l'accès à un emploi. D'autres sont plus complexes et envisagent une diversité d'itinéraires. Ils privilégient les étapes d'information et d'orientation, à l'image de l'accompagnement proposé par les plateformes d'insertion.

Schéma 2. Dispositifs d'accompagnement

Plateforme d'appui à l'insertion : accompagnement et orientation



Des dispositifs centrés sur les nœuds d'orientation des itinéraires : la « toile d'araignée ».

Des dispositifs mono-itinéraires : finalisés sur une forme d'emploi (les « tuyaux »).

13

La typologie développée pour l'objet de ce séminaire permet de comparer les dispositifs selon les publics visés (dispositif ouvert ou ciblé), leurs conditions d'accès (sélectif ou non) et la marge de manœuvre laissée aux bénéficiaires dans la conduite de leur parcours (prédéfini ou au choix). Elle permet aussi de distinguer les dispositifs selon l'ampleur et la durée de l'accompagnement.

Cette comparaison fait apparaître deux orientations. Plus le dispositif est focalisé sur un objectif d'emploi à atteindre, plus il propose des appuis spécialisés et conditionnels, avec des processus de sélection qui sont autant des tests de capacités que d'engagement. En conséquence, il vise des publics restreints et peut être perçu comme élitiste. N'y ont accès que ceux qui ont un choix d'orientation clair et les capacités requises pour passer le barrage de la première sélection. Les appuis et l'accompagnement sont centrés sur l'amélioration de la faisabilité et la mise en œuvre d'un projet qu'il soit d'emploi salarié, de création d'entreprise ou d'amélioration des conditions d'emploi.

Inversement, moins le dispositif est focalisé sur l'emploi, plus il est ouvert, généraliste, avec possibilité de pluralité d'itinéraires. Il peut toucher des publics quantitativement importants et est adapté à la prise en compte des situations des jeunes les plus éloignés de l'emploi ou particulièrement vulnérables socialement. Centrés sur les nœuds d'orientation, il offre peu d'appuis spécialisés pour l'accès à l'emploi. C'est le cas des plateformes d'appui à l'insertion. L'accompagnement joue un rôle tout aussi important, mais n'est pas de même nature que dans un dispositif focalisé sur l'emploi.

Rares sont les dispositifs qui envisagent simultanément d'accompagner un jeune dans toutes les étapes d'orientation, de faisabilité et de mise en œuvre de son projet d'emploi. Dans ce cas, la plateforme (tout public) est assortie d'actions (« entonnoirs ») qui ouvrent sur des itinéraires spécialisés pour des publics plus restreints.

Stratégie vis-à-vis des activités économiques

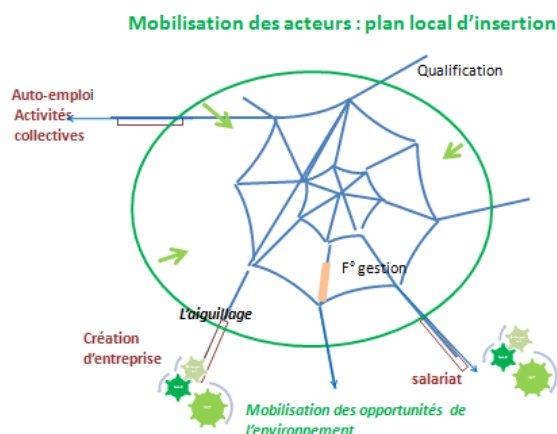
Si tous les dispositifs visent à terme l'accès à l'emploi, leurs différences de stratégie les positionnent différemment dans leur environnement économique. Les expériences identifiées sont plus ou moins ancrées dans les réalités et dans les perspectives de développement économique.

Ces observations nous conduisent à distinguer trois grandes familles de dispositifs d'insertion.

Les dispositifs relativement décontextualisés. Certains programmes multilatéraux ou nationaux (ex. OIT/BIT) proposent des outils d'insertion exploitables dans des contextes très différents (avec parfois des adaptations spécifiques de ces outils aux contextes), tels que des formations à la création d'entreprise, aux techniques de recherche d'emploi salarié, des fonds de crédit spécifiques, des kits d'installation pour la création d'entreprise. « Génériques », ces outils sont souvent exploités par les acteurs intervenant dans le champ de l'emploi, de l'insertion et des services d'appui aux entreprises (SAE).

Les dispositifs d'orientation et d'accompagnement vers les opportunités d'emploi. Certains dispositifs sont centrés sur l'accompagnement des jeunes et le renforcement de leurs capacités. Il s'agit principalement de faciliter la rencontre des itinéraires des jeunes avec les potentialités de leur environnement et de mettre en synergie les acteurs d'un territoire au service des parcours d'insertion. Les plateformes proposent des appuis réactifs aux opportunités locales et jouent une fonction d'aiguillage et de mise en relation avec des acteurs proposant des services qui peuvent améliorer le parcours d'insertion : formation, stage en entreprise, information, etc. Cette approche est aussi adoptée par des dispositifs ciblés sur l'emploi, qui vont mobiliser les entreprises et les partenaires pour faciliter l'accès aux ressources (information, formation, crédit, et). La mobilisation des acteurs peut également s'appuyer sur le territoire par l'élaboration d'un plan local d'insertion.

Schéma 3. Mobilisation des acteurs



Mobilisation des opportunités de l'environnement :

- au service de chaque itinéraire d'insertion
- pour soutenir l'information et l'orientation des jeunes vers les besoins du territoire
- en interface avec les initiatives du territoire portées par les différents acteurs.

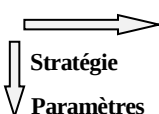
Les dispositifs étroitement articulés à une stratégie de développement économique. De nombreux programmes d'appui au développement économique ont, de fait, un impact en matière d'emploi des jeunes. On peut poser la question suivante : comment améliorer la capacité

d'intégration de jeunes dans les activités économiques qui sont soutenues ? L'insertion devient alors un résultat attendu avec des activités ciblant précisément les jeunes ou des conditions privilégiées d'accès aux différents appuis. Ainsi, le Promer (Fida) au Sénégal vise la création d'emploi et la réduction du sous-emploi des jeunes ruraux dans une stratégie de développement fondée sur la diversification des activités rurales. Le Projet d'appui à la formation et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés du CQP au Bénin (mis en œuvre par Swisscontact) qui cible l'insertion des bénéficiaires de la formation par apprentissage dual, vise la création de nouvelles entreprises performantes et à travers elles le développement du tissu d'entreprises artisanales. Dans ces deux expériences, l'appui direct aux projets des jeunes est assorti d'actions de renforcement des organisations professionnelles et de partenariat avec les IMF. Relevons aussi les partenariats entreprises/centres de formation professionnelle dans le cadre desquels des entreprises intègrent l'insertion de jeunes dans leur politique de ressources humaines.

L'attente sociale d'insertion des jeunes rejoint ainsi une préoccupation de développement économique. Un jeune en recherche d'emploi est perçu comme un agent économique qui pourrait contribuer à la création de richesses et dont l'offre de compétences est insuffisamment valorisée. L'insertion des jeunes peut être située dans le cercle vertueux d'une action de développement : elle contribue à développer un tissu économique qui pourra offrir de nouvelles potentialités d'emplois et de revenus. Focalisés sur des activités prédéfinies, ces dispositifs sont eux aussi sélectifs et s'adressent exclusivement à des publics ciblés par la stratégie de développement économique choisie.

La synthèse de la typologie est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 1. Typologie des dispositifs d'insertion selon leur stratégie pour l'emploi des jeunes

 Stratégie Paramètres	Proposer des outils « génériques »	Saisir les opportunités de l'environnement		Articuler accès à l'emploi et stratégie de développement
	Approche micro	Approche micro et éventuellement méso		Approche méso-micro
Finalité	Développer l' « employabilité » ² des jeunes Ex. outils entrepreneuriat BIT	Accompagner les processus d'insertion vers les opportunités d'emploi Ex. plateformes Ex. PAJM, passerelle CI		Accompagner l'accès à l'emploi en contribuant au développement économique Ex. Promer
Public cible	Non ciblé ou ciblage hors finalité d'emploi (vulnérabilité, âge ou territoire)			Ciblé selon la stratégie économique retenue
Types d'itinéraires	Prédéfinis par l'objectif d'emploi	Non prédéfinis et diversifiés	Prédéfinis par l'objectif d'emploi	Prédéfinis par la stratégie économique et en nombre limité
Étapes accompagnées	Un segment selon l'outil proposé	De la pré-orientation à l'orientation (et +)	Post-orientation	De l'orientation à l'emploi
Conditions d'accès aux appuis	Le plus souvent ouvert	Ouvert mais entonnoir post-orientation	Sélection	Sélection
Les appuis, les outils	Un outil pour chaque « nœud »	Nœud de l'orientation	Centrés sur la faisabilité et la mise en œuvre du projet d'insertion	Centrés sur la faisabilité et la mise en œuvre du projet ainsi que la création d'un environnement favorable
Type d'acteurs mobilisés	Suivant l'implantation de l'outil : acteurs de la formation, de l'éducation, service public de l'emploi, SAE	Acteurs du territoire, service public de l'emploi, structures de formation, collectivités locales, entreprises	Auto-emploi : IMF, SAE Salariat : entreprises, services de l'emploi	Acteurs du développement économique : entreprises, OP, IMF, SAE, collectivités locales

La typologie détaillée est présentée en *Annexe 3*.

² Au sens de l'acquisition des capitaux sociaux, relationnels, techniques et financiers permettant de répondre aux besoins du marché du travail.

III. CONTENU DES ECHANGES

1. Table ronde 1 : Accompagner les jeunes vers l'emploi

Animation de cette première table ronde : Johanne Villegas du CFSI.

1.1 Comparaison introductive de 4 plateformes en Afrique de l'Ouest

Sandra Barlet, responsable au Gret de la thématique « services aux entreprises, formation et insertion professionnelles » présente quatre expériences de plateformes d'appui à l'insertion des jeunes.

Quatre initiatives ont été identifiées par le Gret et le Cabinet Idéal en 2010, qui accompagnent les processus d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. L'insertion est comprise³ comme **le processus qui permet d'entrer en autonomie sociale et en indépendance financière**. Elle ne peut être réduite à une « entrée en » emploi stable car il s'agit du processus menant à cette situation.

Ces initiatives, toutes encore jeunes (opérationnelles depuis moins de 10 ans), ont été **initiées par différents types d'acteurs** :

- Institutions publiques - la Plateforme de services Côte d'Ivoire (PFS-CI) a été créée à l'initiative de quatre structures étatiques chargées des questions d'emploi dans le pays.
- Collectivités - au Sénégal, le Centre de ressources régional pour l'emploi des jeunes (CRREJ) a été initié par une collectivité territoriale, le Conseil régional de Saint Louis ;
- ONG locale - au Niger l'association locale Afrique Fondation Jeunes (AFJ) a mis en place la première plateforme à Niamey.
- ONG internationale - le Centre d'Appui à l'insertion (Cap Insertion) à Nouakchott, en Mauritanie, a été initié par une ONG internationale, le Gret, initialement sous forme de projet.

Les quatre dispositifs adoptent **une démarche similaire** sous deux angles :

1. Le cœur de métier est un accompagnement individualisé des jeunes vers l'autonomie, ouvert et dans la durée, par un accès à l'information, à l'orientation, à la formation professionnelle et au monde de l'entreprise. Ces dispositifs proposent tous des appuis individualisés, de proximité et sur le long terme aux jeunes sur leurs parcours d'insertion : accueil, écoute, information, orientation, suivi, préparation à la formation, à l'emploi et à la création d'activité, mise en relation avec les partenaires (structures de formation et entreprises notamment). Des « conseillers » assurent cet accompagnement, dans des locaux présents dans les quartiers d'habitation des jeunes. Les appuis sont ouverts et les dispositifs ne sélectionnent pas leur public : tout jeune peut être accompagné du moment qu'il est motivé, peu importe son niveau d'études, son expérience, son éloignement à l'emploi ou au système éducatif.
2. La mise en relation entre acteurs d'un territoire œuvrant pour l'emploi, la formation et l'insertion des jeunes. Ces approches sont à la fois interface et complémentaires des services existants : entreprises, structures de formation, services d'appui financier ou non aux entreprises, structures d'accompagnement social, action de l'Etat, des collectivités locales.

Lorsque le dispositif a une dimension nationale, une instance de coordination au niveau national est en place (Côte d'Ivoire, Niger).

Ces dispositifs se définissent comme **des services publics**. C'est ce qu'ils sont tous devenus :

- En Côte d'Ivoire, où les plateformes de services sont maintenant implantées dans tout le pays, la PFS-CI a été créée en 2010 sous forme associative afin de garantir une certaine autonomie d'action par rapport à l'action publique. Elle attend une reconnaissance d'utilité publique pour pouvoir bénéficier d'un financement budgétaire étatique.

³ Notion initialement définie en France avec le rapport Schwartz (1981).

- Au Sénégal, le service a été créé par une collectivité locale : au départ une initiative du Conseil régional de Saint-Louis, le CRREJ est devenu un service du Conseil régional.
- Au Niger, l'action de l'AFJ a rencontré un double intérêt pour développer la démarche dans le pays : celui du Ministère en charge de l'insertion et celui de l'ONG internationale Swisscontact pour accompagner ce développement. D'autres types d'acteurs (ONG, différents ministères) ont par la suite déployé l'expérience sur d'autres zones. Les plateformes d'information et d'orientation sont devenues programme national. Elles sont reconnues par le ministère en charge de l'emploi comme l'instrument public privilégié pour accompagner l'insertion des jeunes et Swisscontact intervient dans la professionnalisation des plateformes.
- En Mauritanie, le projet a rencontré l'intérêt de ses partenaires publics. Il est en voie de devenir un service public, repris pour une part par la Communauté urbaine de Nouakchott (la CUN) et pour une autre part par le Ministère en charge de la formation professionnelle et de l'emploi. Le Ministère aura pour rôle de définir un cahier des charges souple d'une « antenne Cap Insertion », de reconnaître les antennes créées. Il souhaite déployer les antennes à un niveau national et mettra en œuvre deux antennes dans un premier temps à partir de 2013. La CUN reprendra début 2013 la troisième antenne du projet actuel. Le Gret accompagne cette transition. Le schéma à moyen/long terme est assez proche de celui du Niger, où des acteurs de différentes natures pourront développer des antennes, reconnues par le Ministère.

Cette mission de service public est ainsi reconnue comme telle dans les pays, portée soit par des dispositifs nationaux (Côte d'Ivoire), territoriaux (Sénégal), soit articulant un programme national et des actions locales (Niger, évolution en cours en Mauritanie). Ces activités sont encadrées par des arrêtés ou décrets les reconnaissant.

La pérennité de ces dispositifs est encore fragile et les principaux enjeux identifiés sont :

- Au niveau opérationnel : vers des offres de services clairement définies, fonctionnelles et utiles aux jeunes. Les enjeux portent essentiellement sur la professionnalisation des équipes (formation des conseillers, mises en place de systèmes de suivi-évaluation).
- Sur le plan institutionnel : vers des positionnements en synergie et en renforcement de l'existant. Un double lien/ancrage est à développer : le lien au territoire avec le rôle clef des collectivités et le lien aux politiques sectorielles nationales. Des quatre exemples étudiés, seule en Côte d'Ivoire une politique de l'insertion a été définie au moment de la création du dispositif. Pour les autres, elles sont soit venues après (Niger) soit n'existent pas encore et/ou sont en émergence (Sénégal, Mauritanie). Un des questionnements clefs est de déterminer comment partir de l'(in)existant en matière de politique d'insertion, d'emploi et de déterminer comment et à quels niveaux co-construire des politiques et stratégies d'emploi/d'insertion des jeunes. Les choix statutaires sont aussi des éléments déterminants de la pérennisation, dans des contextes où généralement il n'existait ni politique de l'insertion ni de l'emploi au moment de la création du dispositif.
- Financièrement, ces dispositifs ne peuvent que marginalement s'autofinancer et l'investissement de l'Etat et/ou des collectivités locales s'avère nécessaire pour les pérenniser. Dans les quatre pays, ces services sont inscrits aux budgets des Etats et/ou des collectivités. Certains bénéficient du soutien de partenaires techniques et financiers. Une autre piste à explorer pour pérenniser le financement de ces dispositifs est qu'ils tirent plus parti de leurs spécificités par exemple en valorisant leur rôle d'observatoire de la jeunesse, des acteurs de leurs territoires d'intervention ou de leurs espaces ressources (documentation, services informatiques et Internet).

1.2 Présentation de Cap Insertion

Cap Insertion est une plateforme d'appui à l'insertion des jeunes, initiée en 2008 par le Gret en Mauritanie. Initialement projet d'une ONG, Cap Insertion est en train de devenir un service public mauritanien.

Le dispositif est ouvert à tous les mauritaniens de 15 à 35 ans habitant les quartiers périphériques de Nouakchott. Trois antennes permettent à une majorité de jeunes d'y accéder en proximité.

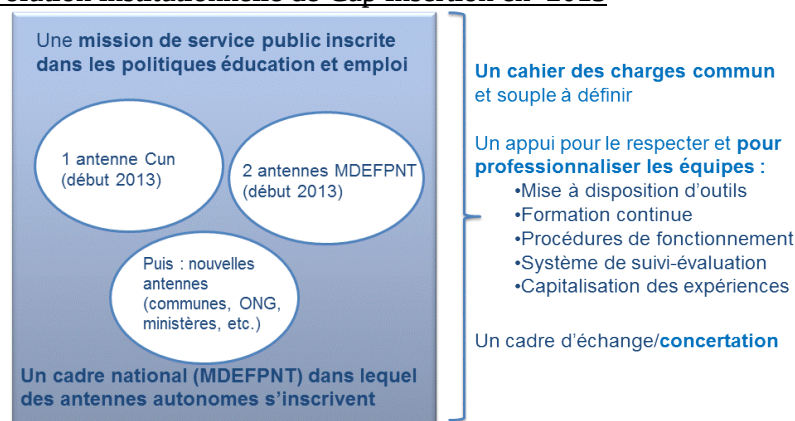
Cap Insertion répond aux problématiques d'insertion des jeunes par l'accès à l'information, à la formation professionnelle, au monde de l'entreprise, à l'orientation et à l'accompagnement, par un suivi individualisé et dans la durée. Cap Insertion mène deux principaux types d'action :

- **Accompagnement des jeunes** : Cap Insertion accueille, oriente et aide les jeunes à définir leur choix professionnel et les accompagne dans leur processus d'insertion : diagnostic socio-professionnel, élaboration de parcours d'insertion, apprentissage de techniques de recherche d'emploi, passage par une formation en centre ou en entreprise, gain d'expérience via des stages, etc. sont autant de services proposés. Des réunions sont également organisées avec des professionnels extérieurs afin de faciliter la découverte de métiers. Les conseillers suivent individuellement les jeunes sur la durée, y compris pendant et après leur séjour en centre de formation et durant leur période d'intégration en entreprise.
- **Mise en réseau et interface avec les acteurs** : Cap Insertion a tissé un réseau avec de nombreux partenaires : entreprises qui transmettent des offres et accueillent les jeunes, organisations professionnelles, centres de formation publics et privés, institutions nationales publiques, mairies et autres acteurs locaux intervenant auprès des jeunes dans les quartiers.

De 2009 à mi-2012, 5 100 jeunes se sont inscrits et environ 2 500 ont été accompagnés dans leurs démarches. En trois ans, 460 jeunes sont entrés en entreprise et 330 en formation grâce à cet appui.

Cap Insertion a été financé par l'AFD et la Région Ile-de-France de 2009 à début 2013. Il évolue **vers un service public**, complémentaire aux initiatives existantes, qui a vocation à s'étendre sur le territoire national et à s'ancrer dans les politiques en faveur de l'emploi, de la formation et de l'insertion des jeunes.

Schéma 1. Evolution institutionnelle de Cap Insertion en 2013



Cap Insertion :

- collabore de façon rapprochée avec le Ministère délégué en charge de l'Emploi, de la Formation professionnelle et des nouvelles Technologies (MDEFNT), ses centres de formation et ses agences. Le dispositif agit en complémentarité des actions mises en œuvre par ces derniers en renforçant leur efficacité : il permet à des jeunes, préparés, sélectionnés et motivés, de bénéficier des programmes. La bonne identification des jeunes et leur accompagnement permettent aussi de renforcer l'efficacité des programmes existants.
- Renforce ses partenariats opérationnels avec la Communauté urbaine de Nouakchott (CUN) et les communes de la ville et ont initié une réflexion sur la prise en compte des questions d'emploi des jeunes au sein des plans de développement communaux.

- Joue un rôle d'interface avec les autres initiatives de formation ou d'emploi portées par des acteurs publics ou privés et développe des collaborations en ce sens, qu'il s'agisse d'actions de formation, de recrutement, d'appui à la création d'entreprises ou de toute autre action nécessitant l'identification de jeunes en démarche d'insertion, à petite ou grande échelle.

En 2013, deux antennes du dispositif actuel seront reprises par le MDEFPNT et la troisième par la CUN. Le Ministère aura aussi en charge le pilotage de la Cellule nationale « Cap Insertion » nouvellement créée, qui à moyen terme reconnaitra et accompagnera le déploiement de nouvelles antennes dans le pays. La CUN et les communes de Nouakchott intégreront la problématique de l'insertion dans leurs politiques communales et communautaire de développement.

1.3 Présentation de l'évaluation de Cap Insertion

Agnès Lambert (responsable de l'équipe d'évaluation, Iram) présente les premiers résultats de l'évaluation du programme « Formation professionnelle, accompagnement vers l'emploi et insertion », dont Cap Insertion fait partie.

Ce programme a été financé sur la ligne FISONG 2009-2012 de l'AFD et mené en consortium par le CFSI (chef de file, en charge de la capitalisation), Essor (opérateur du dispositif UPA au Mozambique) et le Gret (Cap Insertion, en Mauritanie). Le Gret, présent depuis 1991 en Mauritanie, a initié Cap Insertion en 2008 sur ses financements propres avant que le dispositif ne soit financé par l'AFD à partir de 2009.

Pertinence par rapport au contexte mauritanien : Cap Insertion exerce une mission de service public au niveau de l'accompagnement à l'insertion des jeunes, et occupe ainsi une « niche » non prise en compte dans la politique nationale. Il s'inscrit en cela en complémentarité avec les dispositifs existants de formation technique et professionnelle. L'offre de services est variée (accueil et orientation, préparation à l'insertion, insertion et suivi des jeunes) avec un accompagnement adapté et proche des préoccupations des jeunes. Le dispositif est décentralisé dans les quartiers populaires de Nouakchott et ouvert à tous les jeunes y résidant.

Efficacité : le dispositif est novateur, expérimental et fonctionnel. Il répondant aux besoins des jeunes dans leur démarche d'accès à l'emploi. L'accompagnement des jeunes dans leur parcours d'insertion est ouvert et accessible, accepté et reconnu par les jeunes, comme en témoigne la fréquentation élevée des antennes (27 513 passages en trois ans). La confiance est acquise auprès des jeunes et une dynamique associative est renforcée dans les quartiers autour de la préoccupation de l'insertion des jeunes.

Les indicateurs de résultats initialement prévus n'étaient néanmoins pas toujours réalistes sur une période aussi courte et n'ont pu être entièrement atteints.

Tableau 2. Indicateurs de Cap Insertion

Indicateurs de Cap Insertion sur 2 ans ½	
	Réalisé
Fréquentation	27 513
Nombres d'inscrits	5.112
Nombre accompagnements individuels	6 300
Nombre de formés	329
Nombre en stage ou apprentissage	342
Nombre d'insérés (en emploi de plus de 6 mois en entreprises)	120

Plusieurs raisons expliquent le différentiel avec les indicateurs initialement définis : un retard au démarrage du projet, la faible qualité voire l'inadaptation des formations existantes au niveau des centres de formation ; des parcours d'insertion des jeunes complexes et longs (l'accès à l'emploi

prend du temps et il est difficile de mesurer l'impact de l'accompagnement sur une si courte durée); et le contexte économique est difficile, réduisant les opportunités d'emploi pour les jeunes.

Efficiencia : un dispositif allégé pour être pérenne, mais une charge de travail très importante (350 jeunes par conseiller et par an, 600 jeunes par antenne) et une attention portée aux niveaux des salaires entraînant une certaine rotation du personnel.

Les bonnes pratiques identifiées :

- Un travail de proximité au plus près des jeunes pour répondre à leurs besoins ;
- Une mise en relation jeunes / entreprises, un rôle d'interface ;
- Le temps requis pour à la fois expérimenter un dispositif innovant mettant en relation différentes familles d'acteurs, ayant des résultats en termes de formation et d'insertion des jeunes, et devenant pérenne à travers la perspective d'un ancrage institutionnel ;
- Un dispositif et une offre de services permettant d'accompagner la complexité des parcours des jeunes et la définition de leur propre projet ;
- Des coûts limités pour permettre la reprise du dispositif par les acteurs nationaux.

1.4 Présentation de l'évaluation d'UPA/Essor au Mozambique

Agnès Lambert a ensuite présenté l'évaluation du volet du dispositif UPA⁴ mis en œuvre par Essor au Mozambique (financé dans le cadre de la FISONG ayant également permis de mettre en œuvre Cap Insertion). Essor n'ayant pas pu être présent pour présenter le dispositif, Agnès Lambert en a brièvement rappelé les grands traits.

L'ONG française Essor est présente depuis 1997 au Mozambique où elle a développé une expertise particulière dans le domaine de l'appui à la formation professionnelle et à l'insertion économique des sans-emploi. En partenariat avec le ministère du travail et différents acteurs de la formation et du secteur privé, elle a mis en place un dispositif innovant (le service UPA) dédié à l'orientation et à l'insertion professionnelle des jeunes à Maputo, puis plus récemment à Beira. Le projet UPA vise la formation et l'insertion économique des jeunes âgés de 16 à 35 ans vulnérables et sans emploi résidant dans les zones périphériques des villes de Maputo et Beira. Dans le cadre de ce financement complémentaire, Essor a mis en œuvre un nouveau volet du programme UPA. Il porte sur l'accompagnement vers l'auto-emploi de jeunes par la formation et l'accès au microcrédit. Les parcours proposés aux jeunes sont assez complets (identification, formation, accès au financement, suivi) et formatés, et ont pour finalité l'emploi ou la création d'entreprise. Les acquis d'UPA résultent de différents projets ayant bénéficié de financements depuis 2007 (MAE, UE, AFD notamment) et l'évaluateur a constaté la difficulté d'attribution des résultats et des effets uniquement au programme Fisong, dans la mesure où ce sont les mêmes activités qui ont été conduites avec un accent sur l'auto-emploi et la concertation entre acteurs.

Des « guichets pour l'emploi » ont été mis en place dans les quartiers pour permettre : l'orientation et la sélection des jeunes pour les former dans des secteurs porteurs ; l'appui à la recherche de stages conventionnés en entreprise et d'emplois, formation aux techniques de recherche d'emploi ; le conseil et l'accompagnement des porteurs de projet ; et l'accès au microcrédit et à des kits matériels permettant de développer son activité. L'accompagnement est individuel et collectif. Le contexte économique du Mozambique est assez porteur et permet d'envisager des entrées en emplois formels.

En matière d'efficacité, les indicateurs initialement fixés ont dépassé les attentes en matière de nombre de bénéficiaires de l'information, des services, des formations, des appuis, de nombre de jeunes recrutés et en auto-emploi. En revanche, le volet auto-emploi a rencontré certaines difficultés : l'entrée en emploi était initialement essentiellement recherchée en secteur formel et le microcrédit a peu fonctionné. Les appuis étaient assez formatés. Suite notamment aux échanges avec Cap Insertion, décision a été prise d'ouvrir le dispositif au secteur informel. Aussi, la pépinière d'entreprises mise en place à Beira n'a pas eu les résultats escomptés : seules 43 auto-entreprises ont été créées et

⁴ Sigle mozambicain signifiant « Faire la courte-échelle »

les jeunes sont finalement devenus des salariés plutôt que de créer des entreprises. Les crédits ont été faiblement remboursés (en 2010 à Maputo 1 crédit sur 7 de remboursé en moyenne) et sur la pépinière d'entreprises de Beira. 484 petites entreprises et activités génératrices de revenus sont suivies : beaucoup de données quantitatives sont collectées mais ne sont pas traitées, et les effets des appuis et des formations ne sont pas suivis.

La pérennité opérationnelle a été anticipée par le développement d'outils et la réalisation d'une capitalisation sur UPA, largement diffusée. Sur le volet auto-emploi, l'évaluateur questionne la capacité d'appuis standards à répondre à tous les besoins, tous les itinéraires des jeunes, ainsi que la faible connaissance des contraintes spécifiques au secteur informel. Au niveau institutionnel, la pérennité reste à construire. Elle a été pensée en plaçant les organisations de quartier au cœur du dispositif, mais celles-ci restent très fragiles et devraient être renforcées pour mieux jouer leur rôle d'accueil/orientation. L'institut public national en charge de l'emploi (l'INEFP) n'est pas prêt à reprendre et financer le dispositif. Des alternatives à l'engagement de l'État doivent être réfléchies. Elles pourraient notamment se situer du côté des entreprises, qui s'impliquent et financent parfois la formation des jeunes.

Les leçons à tirer du dispositif :

- Une expérimentation est possible sur la durée pour mobiliser des acteurs diversifiés et créer un dispositif efficace en matière de formation et d'insertion, notamment dans le secteur formel.
- Le contexte politique ne permet pas toujours un ancrage public du dispositif, mais d'autres solutions peuvent être envisagées, notamment au niveau économique dans un pays en pleine croissance économique. Il est important de penser assez tôt à des modalités alternatives de pérennité institutionnelle impliquant d'autres acteurs.
- Quel que soit le niveau de formatage des appuis, des adaptations sont requises en fonction de l'évolution du contexte économique et du profil de l'entreprise (formelle/informelle) au regard des aléas des parcours pour les jeunes entrepreneurs.

1.5 Présentation du PAJM

Gilles Lossois, chef de projet du Programme d'appui à la jeunesse malienne (PAJM), commente une vidéo de présentation du programme et complète sur les enseignements tirés.

Le programme d'appui à la jeunesse malienne (PAJM) a pour objectif principal de contribuer à la création d'un cadre favorisant des perspectives d'avenir pour la jeunesse rurale et urbaine au Mali. Sa composante principale, la composante « Jeunesse et Entrepreneuriat », a pour objectif de répondre aux difficultés rencontrées par les jeunes dans la création d'entreprise ou l'auto-emploi. Il s'agit, par la mobilisation d'opérateurs variés à l'expertise reconnue, d'accompagner des candidats à toutes les étapes de leur projet jusqu'au financement en complétant/renforçant le dispositif institutionnel existant.

Un film vidéo de présentation du PAJM, réalisé au 2nd semestre 2011, décrit les principales activités et résultats du programme à fin 2011. La Direction technique de la jeunesse du Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) coordonne le programme et le cabinet 4EConform, spécialisé dans l'appui au micro et petites entreprises (MPE), le met en œuvre. La Banque malienne de solidarité accorde des prêts (montant moyen de 1,7 millions de FCFA, maximum 2 millions de FCFA) aux créateurs d'entreprise, que ceux-ci peuvent compléter par un apport personnel. Le PAJM a mis en place un accompagnement personnalisé : chaque jeune a un référent, qui participe à sa sélection et suit la formation en binôme. En fin de formation, si le projet est retenu, un suivi du bénéficiaire de crédit est effectué sur une période de 18 mois. Ce suivi concerne aussi le remboursement du prêt. « Ce qui caractérise le PAJM c'est la transparence : on est sélectionné sur la base de la pertinence du projet. Le système fonctionne en dehors de toute contingence politique. Tout le monde peut y avoir accès » (Drissa Guindo / Direction de la jeunesse du MJS).

La composante « Jeunesse et entrepreneuriat » du PAJM (qui représente les 3/4 du budget, soit environ 1,7 M€) a financé 300 projets d'entreprise en quatre ans. Sur ces 300 entreprises, 240 sont encore en activité ; 75% du montant des prêts ont été remboursés. Les chiffres ont évolué depuis 2011, la crise politique que connaît le Mali ayant fortement influé sur la capacité de remboursement des jeunes et la survie des entreprises.

En complément de ce film, Gilles Lossois a présenté les points à renforcer et enseignements à tirer de ce dispositif. Les six principaux points qu'il estime devoir être renforcés sont les suivants :

- le positionnement du « parrain » ou référent, pour une plus grande prise de conscience de son rôle en cas de non remboursement ;
- la formation post création d'entreprise, qui ne comble pas suffisamment les lacunes des promoteurs en matière de comptabilité et de gestion ;
- les services de la banque en charge du recouvrement des prêts doivent faire preuve de plus de réactivité ;
- la mise en place d'un dispositif complémentaire servant de plateforme d'accueil, d'information et d'orientation de proximité. Celle-ci serait un atout pour accompagner le jeune dans la formulation d'un projet professionnel, développer des passerelles vers d'autres dispositifs en cas d'avis négatif du Comité de Crédit, accompagner le jeune dans son insertion professionnelle, ou encore faciliter son accès aux projets de promotion de l'emploi situés dans sa région / sa commune ;
- la promotion de la culture de l'entrepreneuriat ;
- la coordination et la synergie avec les autres acteurs et programmes.

G. Lossois identifie 6 points forts du dispositif :

- un dispositif centré sur le jeune qui lie étroitement la formation à l'entrepreneuriat, à l'accès au crédit et permet un suivi/accompagnement du jeune ;
- le partenariat public-privé retenu comme stratégie d'intervention pour sa mise en œuvre, avec la responsabilisation des prestataires privés (BMS, FARE, 4E CONFORM), et l'introduction d'une culture du suivi-évaluation et d'une gestion axée sur les résultats ;
- la transparence du dispositif : la décision finale tient uniquement à la pertinence des projets au regard des critères fixés par les différentes instances. Les notions de mérite et d'équité sont mises en avant, le dispositif fonctionnant hors de toute contingence politique ;
- le processus sélectif de l'accès à la formation jusqu'à la validation des demandes de prêt par le Comité de Crédit permettant de s'adresser à de véritables entrepreneurs ;
- la rapidité dans l'enchaînement et l'exécution des différentes étapes du dispositif (réduction des délais entre le début de la formation et le décaissement du prêt) ;
- l'accompagnement personnalisé, de proximité et dans la durée de chaque promoteur par un référent unique tout au long de son parcours.

L'un des enseignements forts à tirer de ce projet est l'impact que peut avoir l'environnement politique, social, institutionnel et économique sur l'efficacité de ce type de dispositif : outre la crise que connaît le Mali, la présence ou non d'une politique de l'emploi, le dynamisme de l'environnement économique et des acteurs de la formation sont essentiels pour la réussite de ce type d'initiative.

Les dix principaux résultats du PAJM sont les suivants :

1. L'effet levier sur l'emploi du dispositif, une entreprise créant en moyenne 2 à 3 emplois (hors apprentis et hors promoteurs).
2. Le potentiel d'évolution de certaines entreprises avec un début d'accumulation de capital et une réelle capacité de développement.
3. Le taux de remboursement des prêts de 75 %.
4. 42 mois après le lancement du dispositif, 64% des entreprises sont toujours en activité.
5. Le début d'une formalisation de l'entreprise.

6. L'accroissement des revenus des promoteurs et de leur famille (un impact notamment sur l'amélioration des conditions d'études de leurs enfants et une certaine transition vers l'autonomie résidentielle).
7. La familiarisation des bénéficiaires du dispositif avec le service bancaire.
8. La valorisation sociale au sein de la communauté et de la famille, et la plus grande estime de soi des promoteurs engendrées par le franchissement des phases du dispositif.
9. Le développement et le renforcement d'un réseau de conseillers dans le suivi/accompagnement de promoteurs d'entreprises.
10. L'inscription par le Ministère de la jeunesse et des sports du développement de l'entrepreneuriat jeune comme l'un des axes stratégiques du Document Cadre de Politique de Développement de la Jeunesse (2012-2016) en s'appuyant pour sa mise en œuvre sur la démarche méthodologique du PAJM.

1.6 Évaluation du PAJM

Michael Ruleta, consultant indépendant, a présenté les principaux résultats de l'évaluation portant essentiellement sur la composante « Jeunesse et entrepreneuriat » du PAJM.

L'évaluateur présente le PAJM comme une « réussite anormale » : le cadre institutionnel du PAJM a est original : le projet est resté sous maîtrise d'ouvrage du MAE (cela aurait dû être l'AFD) et a été ancré au ministère de la jeunesse et des sports alors qu'il aurait du relever du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle. Le ministère de la Jeunesse et des Sports n'avait pas d'antécédents ni d'autres opérations comparables. Mais dans le contexte malien de cette période, l'évaluateur estime, tout comme l'équipe projet, que la proximité avec le service public de l'emploi (Apej) l'aurait fortement perturbé. Par ailleurs, un changement notable a été introduit dans la logique d'intervention du projet : le Fonds de garantie a transformé le PAJM en accordant des prêts plutôt que des subventions.

L'appréciation du PAJM est globalement positive : en premier lieu, le PAJM est considéré comme une réussite sur le plan opérationnel :

- il constitue un dispositif original et novateur, qui a suscité l'intérêt de nombreux acteurs ;
- la cellule technique est très efficace et a bien fonctionné ;
- Toutes les parties concernées présentent des compétences réelles et l'instauration du partenariat public-privé peut être considéré comme un modèle ;
- le bilan est néanmoins modeste, d'une efficience réduite, dans un contexte perturbé et sans perspectives assurées quant à la capitalisation et la pérennité.

Le concept, intégré, s'est révélé fiable, efficace et performant, et de qualité tout au long de son enchaînement : sélection des candidats, formation, préparation du plan d'affaires, puis sélection des projets (financement) et enfin une phase d'accompagnement rapproché des promoteurs sur 18 mois. Les deux principaux aspects positifs sont la transparence dans le processus de sélection (candidats et projets) et l'accompagnement par des conseillers relevant du cabinet d'études privé. L'évaluateur a également apprécié positivement les comptes rendus, les bilans, les études de la cellule technique et du cabinet d'étude (notamment l'étude d'impact et l'atelier bilan/évaluation).

Ainsi, l'analyse du PAJM via les critères classiques d'évaluation fait ressortir :

- une pertinence stratégique avérée, mais problématique au niveau opérationnel compte tenu d'un ancrage institutionnel favorisant faiblement l'expansion, la capitalisation et la viabilité ;
- une cohérence interne limitée (synergie non effective entre les composantes) et externe non réalisée (contacts épisodiques avec les autres initiatives) ;
- une efficacité indéniable, compte tenu de la qualité des intervenants, mais une efficience d'un niveau modeste ;
- un impact difficile à confirmer, probablement modeste compte tenu de la taille des entreprises et du programme ;
- une pérennité technique, opérationnelle et organisationnelle satisfaisante, mais une pérennité institutionnelle qui reste à établir.

La question n'est pas résolue, de savoir comment pérenniser les acquis du projet, dans la mesure où il n'y a pas de suite prévue pour prendre le relais de ce projet FSP. Proposition a été faite que le PAJM soit repris par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. D'autres possibilités pourraient être envisagées puisqu'il subsiste une partie du fonds de garantie et des acteurs compétents, avec qui un partenariat peut être établi. Quelques correctifs seraient cependant à prévoir, notamment en matière de territoire d'intervention.

En conclusion, l'évaluateur questionne le faible nombre de bénéficiaires (300) au regard des 300 000 jeunes qui arrivent chaque année sur le marché de l'emploi, les relations avec l'AFD, dorénavant en charge du secteur de la formation professionnelle, qui ne se sont pas concrétisées. Il indique enfin que les acquis du PAJM méritent d'être capitalisés et valorisés.

1.7 Les échanges de cette 1^{ère} table ronde

Table-ronde animée par Johanne Villegas, chargée de programme au CFSI

Clarifications sur les présentations

Les échanges commencent par des compléments d'informations sur les expériences présentées en matière de public cible, de caractéristiques des appuis et de coûts.

Cap Insertion : S. Barlet (Gret) précise que les quartiers périphériques de Nouakchott ont été choisis à titre expérimental pour Cap Insertion en Mauritanie. Le dispositif est ouvert à tous les jeunes dans ces quartiers, sans sélection. On constate une prédominance de jeunes femmes. Environ 60% des jeunes ont suivi au plus le collège et le lycée, seuls 10% ont engagé un cycle supérieur.

PAJM : Amadou Diop (coordonnateur des activités du Cabinet d'études 4EConform au sein du PAJM) expose les conditions d'accès au PAJM et sa cible : les jeunes sont porteurs d'un projet de création d'entreprise ou d'évolution d'une entreprise existante. Ils sont sélectionnés sur dossier puis entretien. Un ensemble de critères (10) avec une grille de notation détermine l'accès au financement. Elle intègre la question de la cohérence du projet notamment par rapport à l'environnement dans lequel le projet va être mis en œuvre. En réponse à l'interrogation de C Parent (Apprentis d'Auteuil) sur l'équilibre dans la sélection entre la qualité du projet, son domaine d'activité et les compétences de son porteur, il précise que le profil du jeune a aussi son importance. Les jeunes en majorité ont un niveau secondaire : BT, BEP. Rares sont ceux qui ont un niveau supérieur. Le créateur d'entreprise doit néanmoins avoir une technicité en lien avec son projet. Elle a plus souvent été acquise sur le tas par apprentissage traditionnel que lors de sa formation initiale. Les jeunes qui sont déjà en activité ont déjà un minimum de savoir-faire. Les entreprises accompagnées sont pour moitié dans le secteur du commerce (50%) puis dans l'artisanat (21%), l'agro-pastoral (14%) et enfin les services (10%).

Le PAJM appuie la création de très petites entreprises. La majorité se situe entre la micro et la petite entreprise : le résultat mensuel moyen se situe autour de 250 000 FCFA tous secteurs d'activité confondus. Le patrimoine de l'entreprise ne dépasse pas 1 000 euros. Il s'agit donc d'entreprises de petite taille, en démarrage qui, si on ne les aide pas, risquent de disparaître. D'autres dispositifs ciblent les AGR sur l'ensemble du territoire. La procédure de sélection du PAJM serait trop lourde pour ces projets AGR. Les jeunes appuyés par le PAJM ont créé en moyenne 2 emplois. Les entreprises de commerce sont globalement plus nombreuses, mais créent moins d'emploi que celles de l'artisanat et de service.

Ces éclaircissements faits, les échanges s'orientent sur les questions transversales aux différentes expériences qu'a rappelées Johanne Villegas :

- Quelles sont les complémentarités nécessaires entre de tels dispositifs ?
- Comment réaliser un accompagnement et une facilitation efficaces sur des territoires où les services et les opportunités économiques sont faibles ?
- Une mission de service public, avec quelle autonomie d'action et quel ancrage institutionnel ?
- Quelle est l'inscription de ces actions sur une logique de développement économique prospective ?

La complémentarité des dispositifs

La complémentarité entre les plateformes et les dispositifs ciblés sur l'emploi a été discutée au travers de l'exemple du Mali. Le Mali ne dispose pas encore de plateforme comme en Côte d'Ivoire ou en Mauritanie. Le PAJM a recherché un partenariat avec l'Apej pour l'identification des porteurs de projets, mais la base de données de l'Apej recense des projets économiquement plus importants et la collaboration avec les services publics de l'emploi n'a pas été facilitée par le montage institutionnel (portage par le ministère de la jeunesse et des sports). Le PAJM a donc organisé les campagnes d'information auprès des bénéficiaires potentiels. Une plateforme d'orientation aurait été très intéressante pour renseigner les jeunes et les aider à identifier un parcours pertinent. Elle aurait été aussi très utile pour accompagner les jeunes dont le projet n'a pas été retenu.

La complémentarité du PAJM avec des dispositifs publics de formation à la création d'entreprise a aussi été soulignée. Beaucoup de jeunes avaient déjà bénéficié des formations type *Cree* ou *Germe* (formations conçues par le BIT sur la création et la gestion de très petites entreprises) mais n'avaient rien pu concrétiser, faute de financement.

Dans les deux cas de figure, Cap Insertion et PAJM, l'expérience n'a pas pu développer une vision prospective de l'emploi pour les jeunes. Sandra Barlet rappelle que les plateformes se concentrent sur l'accompagnement des jeunes et dans leur approche des opportunités : elles mettent en relation des acteurs sur un territoire. Elles peuvent s'appuyer sur des visions prospectives existantes comme les plans de développement locaux ou en produire - cela n'a en effet pas été réalisé dans le cadre de l'expérimentation de Cap Insertion mais est prévu pour la suite. Le PAJM aurait aussi pu avoir une approche plus prospective s'il ne finançait, par exemple, que les projets de secteurs considérés comme porteurs. Il serait alors intéressant de collaborer avec des acteurs plus impliqués dans l'identification des secteurs porteurs et l'appui au développement économique.

Agnès Lambert (Iram) évoque ce type de collaboration au Mozambique où l'expérience a permis la création d'une Agence d'appui à l'emploi dans le secteur hôtelier, avec les entreprises qui financent la formation des jeunes.

Annick Huyghe Mauro (consultante indépendante) souligne que les contextes économiques sont déterminants. Le travail d'accompagnement n'a pas eu les mêmes résultats en Mauritanie ou au Mozambique, où les opportunités d'emploi pour les jeunes sont très différentes.

L'accompagnement

Ces dispositifs ont en commun de mettre en place un accompagnement de proximité des jeunes. Plusieurs participants se sont interrogés sur les besoins en compétences pour fournir un accompagnement de qualité et les différences éventuelles selon les publics ou les activités (rural-urbain notamment). Les représentants des différents projets ont souligné que la compétence d'accompagnement était un point clé. Sur le dispositif Cap Insertion, les conseillers bénéficient d'une formation continue au poste et sont actuellement relativement autonomes. Mais l'acquisition des compétences est assez longue, d'autant qu'il n'y a pas d'expérience de référence, consolidée, dans la sous-région⁵. La question du transfert des compétences est fondamentale pour la pérennité du dispositif.

Le PAJM a pu s'appuyer sur les compétences développées dans le cadre du projet « Stratégie et technique pour le développement de la petite entreprise 2003-2006 » de la Banque mondiale qui a formé et mis en activité des conseillers d'entreprise. Le Fonds de garantie a profité de son expérience dans les projets canadiens (appui TPE).

À la question d'Anne Pradel (Fert) sur le besoin éventuel de différencier les modalités d'appuis (accompagnement, montant des prêts) en rural et en urbain, l'équipe du PAJM a indiqué que pour les projets financés, il n'y avait pas eu de nécessité de faire cette différence.

⁵ A noter qu'au Niger, l'ONG Swisscontact a développé une formation de professionnalisation au métier de conseiller en insertion.

Le facteur temps apparaît important à différents niveaux : dans les parcours des jeunes mais aussi pour constituer une compétence d'accompagnement et assurer une confiance réciproque entre les acteurs, particulièrement les banques.

L'accompagnement peut représenter un coût important. André Gauron souhaite que ces coûts soient mis en évidence pour poursuivre le débat amorcé par Michael Ruleta sur l'efficacité.

Le coût et l'efficacité des dispositifs

Est-ce que le coût de ces dispositifs est abordable pour les gouvernements ? À combien s'élève-t-il pour quels résultats ? Il est difficile de fournir des éléments de comparaison précis mais les informations suivantes ont été apportées par les différentes équipes : pour Cap Insertion, S. Barlet indique que chaque antenne du dispositif représente un coût d'environ 17 000 €/an/antenne hors fonctions support. Amadou Diop précise que pour le PAJM, le coût global d'accompagnement est 855 000 FCFA par jeune (environ 1 300€), qui se décompose en 530 000 FCFA (environ 800€) pour la formation sur 3 semaines avec 2 formateurs et 325 000 FCFA (500€) pour le suivi d'un jeune une fois formé et financé pendant 18 mois).

Cette question des coûts de l'accompagnement ainsi que celle des compétences sont importantes pour envisager la pérennité des dispositifs et leur transfert vers les institutions publiques.

Les participants ont aussi évoqué en filigrane les difficultés à définir la notion d'insertion et à prendre en compte la diversité des situations des jeunes. Ainsi Agathe Delouvrier (IECD) demande jusqu'à quel point on peut parler d'insertion quand des projets appuient des entrepreneurs déjà en activité.

2. Table ronde 2 : Saisir des opportunités économiques

2.1 Présentation des PFS CI

Charles Assoumou, secrétaire exécutif de la Plate-forme de Service en Côte d'Ivoire (PFS-CI), présente les activités du dispositif.

La situation socio politique actuelle de la Côte d'Ivoire ne facilite pas l'intégration des jeunes ivoiriens, diplômés ou non, qui doivent faire face au déficit d'emplois salariés, à la cherté et la difficulté d'accès au micro crédit et à un accès à la terre miné par une crise foncière. Les autorités sont confrontées à un triple défi : (1) démobiliser-réinsérer les jeunes ex-combattants ; (2) mettre en œuvre des dispositifs pour absorber quelques 4 millions de jeunes sous employés ; (3) ébaucher une politique d'insertion sociale et professionnelle de la jeunesse.

Le Fonds de développement de la formation professionnelle (FDFP), l'Agence nationale de la formation professionnelle (Agefop), l'Agence d'études et de promotion de l'emploi (Agepe) et le Fonds national de solidarité pour la promotion de l'emploi des jeunes (FNS) ont recherché une solution dynamique et innovante et ont créé la PFS-CI. Sa mission concerne l'insertion viable et durable des personnes de 18 à 40 ans par l'activité économique en conformité avec les potentialités et les opportunités des territoires. La PFS-CI a bénéficié du financement du Projet d'appui à l'insertion sociale et professionnelle de la jeunesse ivoirienne (PAIJI, budget de 7,5M€ sur 2007- 2012).

Les objectifs structurels étaient de contribuer à la modernisation des politiques d'insertion et des modes opératoires retenus :

- appuyer la définition d'une politique interministérielle d'insertion des jeunes cohérente, en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés,
- promouvoir un mode d'intervention de l'État s'appuyant sur des opérateurs de la société civile,
- contribuer à la mise en place de circuits financiers et administratifs efficaces pour la mobilisation de fonds en faveur des politiques d'insertion suivies,

- promouvoir un objectif d'insertion sociale et professionnelle des jeunes filles.

Ils ont été déclinés en objectifs opérationnels :

- la mise en place d'un mécanisme institutionnel de gestion administrative et financière des dispositifs d'insertion,
- l'expérimentation et la validation de dispositifs d'insertion (dispositifs de formation professionnelle, mécanismes de subvention, contrats aidés, appuis à la création d'activités, etc.) pouvant être mis à la disposition des acteurs locaux de l'insertion,
- le financement de ces actions d'insertion à une échelle suffisante pour permettre leur dissémination sur l'ensemble du territoire,
- l'émergence d'un réseau local d'opérateurs de l'insertion professionnels fiables.

La PFS-CI est le dispositif national d'insertion des jeunes par l'activité économique. Au plan local, d'une part des Comités locaux d'insertion des jeunes (Clij) pilotent l'ensemble des actions. Ils incluent notamment des représentants de la chefferie traditionnelle, des jeunes et des opérateurs économiques. Les Clij doivent développer des plans locaux d'insertion des jeunes (Plij). Un plan local d'insertion des jeunes est une étude qui constitue le cadre d'orientation de la politique menée par le Clij : le Plij détermine les secteurs d'activité prioritaires et les opportunités à mettre en valeur sur le territoire. Il est le cadre de programmation des actions d'insertion. D'autre part, des missions locales (ML) constituent un guichet unique d'insertion des jeunes. Chaque mission locale s'occupe de l'accueil, de l'information, de l'orientation, de l'accompagnement des jeunes porteurs ou non de projets d'entreprise. Elles travaillent en synergie avec la PFS-CI, instance de coordination nationale.

Les outils et mesures d'insertion que le dispositif a développés sont les suivants :

- la Mesure Espoir Jeunes (pour les bac +2) qui vise à créer et pérenniser un emploi salarié dans une entreprise sociale qui s'engage à embaucher le jeune. Le jeune est mis en activité durant 9 à 12 mois.
- Le chantier-école de professionnalisation par l'apprentissage d'un métier ciblant généralement les jeunes déscolarisés. Le chantier-école consiste à immerger le jeune en milieu professionnel et ainsi à améliorer son employabilité.
- Les passerelles d'insertion, déterminées à partir du Plij, qui ont pour objectif de professionnaliser le jeune en lui donnant accès à une expérience professionnelle. Il peut s'agir de :
 - o travaux d'intérêt public : participation à des travaux d'aménagement local (gestion des ordures ménagères, entretien de la voirie, etc.).
 - o entreprises sociales : création d'une entreprise sociale et lancement d'activités dans les filières économiquement porteuses.
 - o groupement d'entreprises pour l'insertion et la qualification (GEIQ).

De 2005 à 2011, le dispositif (Clij/ML), après une phase expérimentale de 2005 à 2008, s'est déployé sur 12 territoires et 25 villes:

- 51 000 jeunes ont été accueillis dans les ML (19 998 en 2011)
- Environ 6 400 ont été mis en activité
- 3653 jeunes ont été insérés en 2011
- et les collectivités territoriales ont développé une capacité organisationnelle et sont devenues l'interface incontournable pour l'insertion professionnelle de jeunes.

Les principaux enjeux et difficultés portent sur :

- le financement du dispositif ;
- l'emploi : la compétence a été transférée par l'État aux collectivités décentralisées mais elle n'est pas exercée par elles (absence de mesures d'accompagnement) ;
- la suppression de certaines collectivités décentralisées ;
- la faible implication de certains élus locaux ;
- les changements de personnels (départs et nouvelles embauches) – emplois non pérennes ;
- la progression de la capacité d'ingénierie de l'insertion par l'activité économique des territoires.

Ses perspectives globales sont :

- l'opérationnalisation du dispositif dans une logique de démarche qualité;
- le processus de reconnaissance « d'utilité publique » en cours;
- le portage du dispositif par le Ministère en charge de l'Emploi ;
- le déploiement du dispositif sur l'ensemble du territoire national ;
- le développement du partenariat public/privé ;
- l'ouverture sur les enjeux nationaux et internationaux relatifs à l'emploi des jeunes.

2.2 Évaluation de la PFS CI

André Gauron a présenté les principaux résultats de l'évaluation de la PFS-CI.

Le PAJI avait l'ambition d'appuyer l'élaboration d'une politique nationale d'insertion professionnelle. Or celle-ci n'existe pas. À celle-ci s'est substituée une politique nationale de l'emploi dans laquelle l'insertion n'a qu'une part congrue. L'avenir de la plateforme et des ML n'est pas assuré. On assiste à une reprise en main par le ministère d'un dispositif qui s'est construit autour des élus. La plateforme nationale (PFS-CI) a été créée en 2003 par quatre agences (Agepe, Agefop, FDFP et FNS) et a un statut associatif. Elle a été financée à 90 % par la France et la Banque mondiale (et par le Pnud, qui a financé un certain nombre de projets d'insertion) : ce positionnement est problématique. Le statut de la PFS-CI a fait l'objet de longs débats avec la question de savoir si les partenaires techniques et financiers (PTF) assureraient son fonctionnement via le ministère ou directement. S'il n'y a pas de reconnaissance d'utilité publique, le financement ne pourra pas avoir lieu. Le dossier de reconnaissance d'utilité publique est déposé depuis février 2012. Cette question, qui peut sembler technique, relève en réalité d'un choix d'ordre politique.

Le Projet d'assistance post-crise (PAPC), financé par la Banque mondiale, a imposé un nombre limité de PFS contrairement aux élus qui ont souhaité en créer 25. Pour répondre à cette exigence, des intercommunalités de PFS réunissant élus, chefs coutumiers, etc. ont été créées. Le constat est que ces intercommunalités fonctionnent très difficilement, sauf dans le cas où les communes ont un réel intérêt à travailler ensemble.

Les principales conclusions de l'évaluation des missions locales

Les principales conclusions de l'évaluation des missions locales font ressortir :

- leur professionnalisation tardive (introduction du logiciel français Parcours) ;
- un accompagnement limité à l'insertion, sans suivi systématique vers l'emploi. L'accompagnement vers la création d'activités notamment est handicapé par le non financement des plans d'affaires.
- une grande incertitude sur le financement : les collectivités locales peuvent-elles l'assurer?
- un dispositif intégré, visant à coupler ce qui a été représenté plus tôt par les schémas sous forme de « toile d'araignée » et de « tuyau ». Il ressort néanmoins que les missions locales gèrent le dispositif d'insertion plutôt qu'elles n'assurent un véritable accompagnement : l'accompagnement est réduit à une orientation au sein des dispositifs de sortie prédéfinis (tuyaux) du programme.

Tableau 3. Des résultats de la PFS-CI jugés insuffisants :

Indicateurs (missions locales expérimentales)*	
Nombre jeunes accueillis	33.212
Nombre jeunes profilés	6.721
Nombre jeunes insérés (« jeunes insérés » : entrés dans les dispositifs d'insertion/passerelles)	1.972

* Pas de données pour les nouvelles missions locales

Les principales conclusions de l'évaluation des dispositifs d'insertion

De nombreux dispositifs d'insertion ont été expérimentés mais les résultats n'ont pas été capitalisés.

L'identification des opportunités d'emploi repose sur les Plij. Ceux-ci ont néanmoins tardé à être élaborés et sont de qualité inégale : certains ressemblent davantage à des diagnostics, tandis que d'autres comportent de vraies recommandations pour l'insertion des jeunes. Les Plij, élaborés en 2005, n'ont pas été actualisés. L'actualisation est en cours mais intervient en fin de projet.

Ces dispositifs sont par ailleurs coûteux et obéissent à trois modèles économiques différents, qui se juxtaposent : le modèle d'entreprise, qui est un dispositif qui crée de la richesse ; le dispositif de formation, qui permet une professionnalisation par l'activité ; et le modèle d'entrepreneuriat, qui a peu fonctionné car le FNS n'a financé qu'un seul projet. Les seules créations d'entreprise sont celles qui ont été financées directement par le Pnud.

Tableau 4. Modèles économiques des dispositifs d'insertion en Côte d'Ivoire

Entreprise	Formation	Entrepreneuriat
Régie territoriale Chantier d'insertion	Espoir jeune Cap emploi Chantier école Formation en entreprise	Création d'entreprise (AGR)
IMA* : 38 000 FCFA/ mois sur 6 mois Espoir J 80 000 F/9 mois	IM : 38 000 F/6 mois Espoir Jeune: 80 000 F/ 9 mois	Non
Investissements préalables	Pas d'investissement	/
Intrants	Pas d'intrants	/
Opérateur extérieur qui gère le chantier	Directement l'entreprise où se fait l'insertion	Opérateur qui accompagne les jeunes

* IMA : Indicateur de mise en activité

A. Gaumon questionne l'efficacité des dispositifs d'insertion : les écarts en termes d'efficacité sont en effet tellement importants qu'il faudrait plutôt prendre comme indicateur de résultat d'un projet son efficacité plutôt que son taux de décaissement. Quand l'indicateur est le décaissement, on est tenté de faire du chiffre.

Tableau 5. Données sur l'efficacité des dispositifs d'insertion en Côte d'Ivoire

	Coûts	Nb de jeunes	Coût/jeune
Régie territoriale	-	-	-
Chantier insertion Songon : maraîchage / Gagnoa : rizière / Issia: pisciculture et agro	62 878	40	-
Formation en entreprise Tiassalé TRCI : Hévéa	Coût des IMA	50	348 €
Chantier école Bingerville 125 villas Gagnoa réhabilitation stade Issia RST	134 628 € 259 316 € 108 000 €	350 48 25	385 € 5 402 € 4 320 €
AGR (hors PFS)	149 697 €	Formation 156 Emploi 28	960 € 5 346 €
AGR PNUD (PFS)	400 158 €	878 (621)	456 € (644 €)

Des résultats mitigés

- Points forts : l'ancrage territorial et la mobilisation des élus, chefs coutumiers et responsables économiques
- Points faibles : d'une part un manque d'accompagnement: on a « enfermé » l'accompagnement dans les « tuyaux » gérés par les ML ; d'autre part les dispositifs sont intégrés aux missions locales, avec des taux d'insertion très variables : plus ou moins 15 %
- Les limites intrinsèques du dispositif sont la capacité d'absorption de ces passerelles (ou tuyaux) et leurs coûts ainsi que le financement des indemnités de mise en activité.

En guise de conclusion, des propositions et questionnements pour faire évoluer le modèle :

- Quel rôle des élus dans la reprise en main par le ministère ? Il y a notamment un besoin de reconnaître les ML comme « guichet unique » et d'obtenir leur prise en charge par les élus.
- Séparer la fonction accueil-orientation-accompagnement de la gestion des passerelles : la « toile d'araignée » (qui doit avoir en charge le Plij) doit être distinguée des « tuyaux »
- Renforcer la capacité d'identification des opportunités d'emploi et de négociation avec les opérateurs locaux.
- Rechercher l'autofinancement des régies territoriales et des chantiers d'insertion.
- Renforcer l'accompagnement à la création d'entreprises collectives (sur le modèle du projet PNUD) : privilégier le modèle entreprise favorisant un autofinancement rapide.
- Repositionner la PFS-CI dans un rôle d'animation et d'appui réseau : la PFS-CI devrait davantage se positionner comme un animateur de réseau qu'un gestionnaire des flux financiers transitant par elle.

2.3 Présentation des axes d'intervention IECD en matière de FIP

Thomas Behaghel, Directeur de programmes Afrique et Asie d'IECD, a présenté comment l'association approche les problématiques d'emploi des jeunes.

L'IECD intervient sur trois principaux axes :

- l'accès des jeunes à l'emploi, l'IECD s'adressant a) aux jeunes plutôt éduqués ; b) aux jeunes déscolarisés (hôtellerie restauration) ; b) aux jeunes ruraux à travers les programmes hôtellerie restauration ;
- l'appui aux petites entreprises au travers de la formation des petits entrepreneurs et d'un accompagnement personnalisé sur le lieu de travail ; et
- un programme de soutien aux populations vulnérables notamment l'accès à la santé au Congo et l'accès à l'éducation à Madagascar.

La « méthode IECD » concernant l'accès des jeunes à l'emploi repose sur les étapes suivantes :

- identifier le bassin de l'emploi (importance de la connaissance du terrain) et étude pays pour comprendre ses besoins et ses stratégies. Les professionnels sont consultés afin de déterminer avec eux les filières qui recrutent et les compétences recherchées (grandes et petites entreprises) et de comprendre aussi la distorsion entre la formation existante et les besoins du marché. Avec pour souci que ces formations soient accessibles aux plus défavorisés.
- Former les jeunes : élaborer les formations qualifiantes et/ou diplômantes qui répondent aux besoins de l'offre et la demande ; recruter les élèves : jeunes déscolarisés (ou échec scolaire) ; renforcer les centres de formation, notamment par la formation des formateurs : formations initiale et continue.
- Insérer et suivre les jeunes dans le monde professionnel, avec une pratique forte de l'immersion en activité, par exemple avec les hôtels restaurants d'application intégrés à l'école ; en intégrant aux comités de pilotage des centres les professionnels du secteur ; et en promouvant des stages courts pendant la formation et/ou longs à la fin du cursus (suivi individuel pendant le stage).
- et aussi : des formations modulaires courtes pour la population, la valorisation de la formation professionnelle auprès des professeurs, élèves et parents d'élèves, mais également des ministères concernés, des entreprises et du grand public. L'IECD anticipe la pérennité financière des centres de formation avec l'appui des professionnels (taxe d'apprentissage, bourse d'élèves) et les recettes des hôtels-restaurants d'application.

L'IECD cherche à être un catalyseur des initiatives existantes : il ne crée pas d'école mais se positionne en complémentarité des acteurs existants, avec l'idée que les formations développées soient qualifiantes et diplômantes. La finalité de tout cela étant l'insertion des jeunes, l'IECD insiste beaucoup sur la pratique dans l'apprentissage du métier.

L'IECD met en place des bureaux d'insertion dans les centres de formation, dont l'objectif est de préparer le jeune à son projet professionnel et l'accompagner vers son premier emploi (comment chercher un travail, comment préparer son premier entretien) puis assurer le suivi pour mesurer l'impact. Une offre de formation continue complète la formation reçue pendant l'apprentissage technique.

2.4 Échanges de la seconde table ronde

Table-ronde animée par Annick Huyghe Mauro, consultante indépendante

- Comment concilier création d'opportunités d'emplois et public vulnérable ?
- Comment exploiter les opportunités économiques d'un territoire ?
- Comment articuler de telles approches avec des dispositifs centrés sur les publics ?

Demandes de précisions

Johanne Villegas (CFSI) s'interroge, dans le cas de la Côte d'Ivoire, sur la stratégie pour décider des activités à proposer dans les passerelles d'insertion par exemple. Charles Assoumou rappelle que la stratégie repose sur la conception et le suivi de plans locaux d'insertion des jeunes. Durant la phase expérimentale (2005-2008), la pertinence des plans locaux a été testée : ceux-ci sont le fruit d'une réflexion de tous les acteurs du territoire. Les opportunités du territoire sont identifiées, puis les modalités de mise en œuvre pour exploiter ces opportunités : les chantiers d'insertion ont été décidés dans ce cadre. Ils constituent une activité particulièrement porteuse au niveau du territoire dans lequel pourront s'insérer des jeunes. Ces PLIJ ne font que déterminer les axes prioritaires. Il peut tout à fait y avoir des projets qui seront retenus pour financement par les comités locaux quand bien même ils ne s'insèrent pas dans les opportunités stratégiques. Le dispositif est donc moins prédéfini qu'il ne paraît.

Quelle complémentarité entre les dispositifs d'orientation et d'accompagnement ciblés ?

La discussion a prolongé les échanges de la première table ronde sur la complémentarité entre des dispositifs centrés sur l'orientation des jeunes et des accompagnements ciblés sur des emplois, puisque l'expérience de Côte d'Ivoire a pour ambition de les conduire simultanément.

André Gauron souligne toute la difficulté à répondre simultanément à deux logiques qui ont des finalités et des ambitions quantitatives très différentes : un dispositif d'orientation est très ouvert alors que les actions spécialisées sont sélectives et acceptent des effectifs limités. Par exemple, la capacité d'insertion d'un chantier est de 30 à 60 jeunes. Il y a de fait une limite intrinsèque au nombre de jeunes qu'on peut insérer dans un « dispositif à entonnoir ». Le choix peut alors être de restreindre l'ambition en orientant uniquement vers les dispositifs pré-fléchés. Les conseillers, au lieu d'accompagner vers les opportunités extérieures, font de l'aiguillage vers des « tuyaux » prédéfinis. Cela fait perdre du sens au dispositif d'orientation. Mais si on ouvre à toutes les opportunités économiques de l'environnement en gérant toute la gamme des accompagnements spécialisés, les coûts du dispositif deviennent exorbitants. Le modèle proposé en Côte d'Ivoire est donc interrogé, et pour maintenir une orientation ouverte à toutes les opportunités, des partenariats de gestion doivent être trouvés pour conduire les actions spécialisés plutôt que de chercher à développer ces différents types de services en propre.

Etienne Beaudoux (consultant indépendant) pose la question du devenir des jeunes qui ne peuvent accéder aux itinéraires prédéterminés. Cependant, l'expérience est encore trop récente en Côte d'Ivoire pour disposer d'un système de suivi-évaluation répondant à cette question.

Charles Assoumou (PFS-CI) précise que depuis août 2011, des difficultés sont apparues en relation avec l'extension des activités. Des Plij ont été prévus pour toutes les missions locales mais ils ont été conçus de façon trop standardisée et avec beaucoup de retard et certains n'aboutissent à aucune opérationnalité. Ce n'est que maintenant que l'on valide les premiers plans alors qu'ils devaient être à la base de l'action. La question de leur actualisation régulière est aussi posée. Sandra Barlet confirme le choix de cette approche de développement local dans plusieurs pays : au Sénégal et au Niger par exemple, il existe des Plans locaux de développement dans le cadre desquels sont définis les plans

d'emploi des jeunes : les plateformes sont adossées à ces plans locaux, qui devraient être actualisés régulièrement.

Annick Huyghe Mauro souligne le problème de la mise en concurrence des acteurs. Le PAJM au Mali a été confronté à la coexistence sur le même territoire de projets qui visaient les mêmes cibles mais avec d'autres principes d'intervention, comme la subvention plutôt que le crédit. Qu'en est-il en Côte d'Ivoire ? Charles Assoumou confirme que la PFS-CI a été créée pour mettre en synergie les acteurs. La multiplication d'initiatives, une fois terminée la phase expérimentale, a créé beaucoup de difficultés. Le gouvernement a décidé de mettre dans une seule structure l'ensemble de ces initiatives pour rechercher une mise en synergie.

Le ciblage du public peut aussi être délicat. Que répondre aux populations qui ne sont pas des jeunes mais qui ont les mêmes besoins ? Tous les intervenants s'accordent pour donner priorité aux critères sociaux et économiques qui permettent l'autonomie (mariage, emploi, logement) plutôt qu'à l'âge pour définir la jeunesse. Ainsi en Côte d'Ivoire, le dispositif est ouvert aux 18-40 ans mais sans que la règle soit rigide.

D'autres axes de réflexion ont aussi été évoqués pour l'avenir de ces initiatives : est-il possible et pertinent de transformer les régions territoriales en coopérative pour leur gestion ? Les chantiers d'insertion peuvent-ils être pérennisés avec des Partenariats Public Privé (PPP). Comment développer un appui à des projets collectifs et non seulement à des AGR individuelles ?

L'exemple de l'IECD a ouvert le débat sur les secteurs porteurs et le choix des qualifications. Les projets IECD révèlent une convergence vers les mêmes secteurs d'activité dans différents pays, comme l'hôtellerie ou l'électronique. L'IECD souligne qu'il développe principalement des actions dans des activités économiques et pour des métiers dans lesquels leur expérience fait écho aux besoins. La relation avec les entreprises est importante pour connaître ces besoins. Le dispositif associe des entreprises intéressées par le profil des jeunes dans un comité d'entreprise partenaire comme comité de pilotage et un comité d'orientation pour l'accompagnement des jeunes vers un premier emploi.

La question des coûts et de leur prise en charge est de nouveau abordée. L'IECD demande ainsi aux familles les plus aisées, identifiées à partir d'enquêtes sociales, de contribuer financièrement mais cet apport reste faible dans le budget global.

3. Table ronde 3 : Développer les compétences répondant aux besoins des entreprises

3.1 Approche des Maisons familiales rurales (MFR) sur la question de l'accompagnement vers l'emploi des jeunes présentées par B. Duriez

Benjamin Duriez, de l'Union nationale des MFR (UNMFREO), a présenté les MFR ainsi que les principaux résultats d'une étude de capitalisation sur les parcours des jeunes issus des MFR.

Les MFR sont un mouvement associatif populaire qui date de 1930, créé à l'initiative de familles de paysans qui ont développé des formations en faisant le choix de la pédagogie de l'alternance. Le réseau France comporte 500 salariés, 70 000 jeunes sont en formation en France. À l'international : l'équipe est constituée de 4 salariés. Les MFR se sont développées à partir des années 1960. Elles agissent dans une coopération d'homologues à homologues France/international. La coopération est d'abord technique et dans une moindre mesure financière. L'activité est financée par la fondation MFR, le MAE qui finance des volontaires, et l'AFD avec qui ils ont une convention programme. Leur objectif est de former des jeunes qui soient capables de faire des choix sociaux et professionnels. Les MFR accompagnent le projet du jeune. Leurs pratiques en France et à l'international se nourrissent mutuellement.

Anne Le Bissonnais, du cabinet Idéel, a réalisé pour et avec les MFR une étude sur le devenir des jeunes un et dix ans après leur passage en MFR (Madagascar, Brésil, Burkina et un Cameroun). Il en ressort que 3 composantes déterminent l'insertion : le mariage ; le logement ; l'emploi.

Les jeunes accompagnés ont entre 14 et 22 ans. Ils sont issus de familles paysannes pauvres ou modestes et sont en rupture scolaire. Certains arrivent à la MFR avec un projet professionnel très clair, d'autres parce qu'ils cherchent à s'occuper. La pédagogie par alternance est motivante car elle est compatible avec le maintien d'une activité parallèlement à la formation; c'est aussi une manière différente d'aborder l'école.

Les jeunes arrivent généralement aux MFR avec une vision négative de l'agriculture, mais ressortent avec une image positive grâce à leurs maîtres de stage notamment, au contact desquels ils vont réaliser que l'agriculture est un vrai métier et non une AGR, et qu'on peut y gagner sa vie.

On constate aussi que les projets des jeunes évoluent pour être plus proches de la réalité du métier d'agriculteur. Ils vont se rendre compte qu'un agriculteur a plusieurs activités. La formation leur a permis de diversifier leur production (combinaison agriculture vivrière et de rente par exemple). Les projets portent essentiellement sur des installations en auto-emploi, si possible dans le village d'origine. Ce parcours est loin d'être linéaire, exige de la part des jeunes des compétences d'entrepreneur, de capitaliser avec le temps, financièrement, ou encore en compétences, nécessitant par exemple de retourner un temps en formation.

Les obstacles à l'installation sont principalement l'accès au crédit, au foncier, le manque d'infrastructures en zones rurales (enclavement) et le besoin d'orientation.

Les familles sont un vecteur indispensable pour l'insertion. Une confiance va se rétablir entre le jeune et la famille pendant la formation : par exemple, lorsque le jeune va vacciner le bétail de toute la famille, on reconnaît une utilité, une retombée directe de la formation du jeune sur sa famille. Les parents aident à l'installation : pour avoir accès à la terre, pour la formation, pour la mise à disposition d'une parcelle d'expérimentation. Ils offrent aussi un soutien moral. La solidarité doit ensuite jouer dans l'autre sens une fois le jeune installé : il devra aider sa famille, ce qui limite certes sa capacité de réinvestissement mais montre aussi qu'il a pris sa place dans la société.

Les jeunes filles ont une envie d'être mariées mais indépendantes. Elles rencontrent néanmoins des freins à l'installation dans la mesure où les femmes n'ont pas le même accès à la terre.

Les MFR ont mis en place une formation pour que les moniteurs MFR sachent accompagner le jeune dans son parcours d'insertion. Les compétences concernent la capacité de diagnostic du territoire, la recherche d'information, le montage de dossier soit, faire le lien avec les autres acteurs du milieu rural qui faciliteront l'insertion du jeune. Les MFR ont ainsi constitué un référentiel de « techniciens animateurs ruraux », qui proposent un suivi individualisé. L'accompagnement du jeune est conçu de manière englobante et doit permettre la prise en compte non seulement du projet professionnel mais aussi des aspects personnels.

Les MFR ont ainsi développé des compétences en matière d'accompagnement permettant de valoriser et de faciliter la formation des MFR. Se pose également la question de la possibilité de diversifier les métiers (ruraux et non plus seulement agricoles) : que devient alors l'accompagnement, quelles sont les compétences nécessaires ?

3.2 Renforcer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes par l'apprentissage

Etienne Beaudoux, consultant indépendant, a présenté une étude qu'il vient de réaliser pour l'AFD, sur des actions de formation et d'insertion en vue de la capitalisation de la Fisong 2013 : « renforcer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes par l'apprentissage ».

Pour conduire son étude, E. Beaudoux a repéré des innovations et dressé un inventaire de (bonnes et moins bonnes) pratiques en matière d'apprentissage : qui a fait quoi et comment autour de quelques points centraux d'une grille en trois parties : amont, aval et environnement de l'apprentissage.

Il introduit son propos en citant Richard Walther qui souligne l'importance de « passer du concept d'EFTP à celui de développement des compétences techniques et professionnelles. [...] ». Ceci sous-entend que ces compétences peuvent être acquises en dehors du dispositif classique d'EFTP. À la question de savoir sur quelles priorités travailler, E. Beaudoux souligne l'importance de travailler à la fois sur l'amont, l'aval et sur l'environnement de l'apprentissage.

Les dispositifs identifiés sont de différents ordres :

- des interventions orientées sur l'amélioration des pratiques de l'apprentissage avec l'introduction de la formation préprofessionnelle pour les jeunes scolarisés (GREF Mali) ;
- des interventions en vue de compléter un apprentissage « classique » pour qu'il débouche sur de réelles opportunités professionnelles (Swisscontact au Bénin) ;
- des interventions en vue de rénover des formations « classiques » agricoles par la pratique de l'alternance (les écoles familiales au Cameroun avec l'IECD et les collèges agricoles à Madagascar avec FERT) ;
- des interventions visant le cursus complet du repérage des jeunes à leur suivi après installation (ESSOR au Mozambique) ;
- la mise en place de dispositifs d'accueil et d'orientation des jeunes et de suivi (GRET avec le projet « Cap Insertion » en Mauritanie) ;
- la formation d'agents capables de promouvoir l'apprentissage des éleveurs (AVSF à Madagascar avec la formation des agents communautaires de santé animale) ;
- des interventions d'amélioration de l'apprentissage avec un accent sur la responsabilisation des organisations professionnelles (Frères des hommes et son programme de formation dans la filière bois au Sénégal) ;
- des interventions en vue d'articuler la formation par apprentissage avec le dispositif de formation professionnelle (le Gret avec le programme d'appui au développement de la formation par apprentissage PAFPA en Mauritanie).

Tableau 6. Présentation comparée des interventions

Type d'intervention	Actions étudiées
A- en amont de la formation par apprentissage	
1- la stratégie de formation-insertion (aux niveaux national et régional)	Frères des Hommes : organisation des professionnels du bois au Sénégal, ESSOR/INPP.
2- le diagnostic initial au niveau des territoires pour construire un projet de formation-insertion	Swisscontact-Bénin, ESSOR et le secteur hôtelier.
3- la « porte d'entrée » des opérations en direction des jeunes sur un territoire	FDH : services aux artisans, AVSF : santé animale.
4- la prise en compte des projets des jeunes sur un territoire, avec quels lieux d'accueil ? avec quels personnels?	Gret Mauritanie: les plateformes d'accueil
B. La mise en œuvre de l'apprentissage	
5- l'apprentissage en pratique (choix de l'architecture du système: centre d'apprentissage, alternance, etc.)	Swisscontact au Bénin et FDH au Sénégal
6- les cursus de formations complémentaires	
7- les centres de formation ou autres lieux de formation (centre, école, pôle, etc.)	
8- les intervenants dans l'apprentissage : maître de stage, formateurs, autres personnels d'accompagnement.	
C- L'aval de l'apprentissage – insertion	
9- l'organisation du suivi des installés et des accompagnants	Essor Mozambique, Projets d'installation agricole FDH : Sénégal, FERT Madagascar. UNMFREO, GREF
10- le financement pour l'installation des formés	
11- l'aide à la structuration ou au renforcement des organisations professionnelles	
12- Eléments de Bilan -évaluation	
13- le financement des dispositifs de formation-insertion	
14- la certification et la reconnaissance des formations-insertion	
15- la mobilisation des instances publiques nationales ou régionales et des acteurs concernés (Ministère, organisations professionnelles, etc.)	
16- le travail dans le cadre des partenariats internationaux	

3.3 Échanges de la troisième table-ronde

Table-ronde animée par André Gauron

Cette table ronde visait à approfondir la compréhension des contraintes ou potentialités d'insertion et d'adaptation des dispositifs de formation et d'insertion :

- Quelles sont les réalités des parcours des jeunes et des potentiels d'emplois ?
- Quels sont les obstacles à l'insertion des jeunes qui sont plus spécifiques au milieu rural ?
- Comment les dispositifs de formation peuvent-ils s'adapter pour évoluer? Quels contours donner à l'accompagnement ? Quelles fonctions d'orientation et d'intermédiation ? Quel suivi pendant et après la formation ? Quelles compétences développer pour accompagner quels parcours ?

André Gauron ouvre la table-ronde en complétant ces questionnements : comment les dispositifs de formation peuvent-ils s'adapter pour répondre au changement de paradigme avec un passage de l'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP) vers le développement de compétences techniques et professionnelles (DCTP) ?

Monter des partenariats sur les territoires pour répondre aux difficultés d'insertion

Les échanges se sont en premier lieu concentrés sur la compréhension des obstacles à l'insertion et l'intérêt d'un partenariat avec les acteurs du territoire. Johanne Villegas (CFSI) rappelle l'importance de l'implication des acteurs locaux (collectivités locales tout particulièrement) dans les diagnostics de territoire pour la qualité de l'analyse, la formulation des plans de développement, leur appropriation et leur

suivi. Plus on élargit le panel d'acteurs, meilleur est le diagnostic avec la prise en compte de la diversité des situations de jeunes. L'actualisation régulière du diagnostic et du plan en est aussi facilitée.

La discussion sur les obstacles majeurs aux parcours d'insertion s'est centrée sur les problèmes de financement et de foncier pour les entrepreneurs. André Gauron précise que la question est plus celle de la sécurisation de l'accès au foncier sur une longue période que sur l'accès en tant que tel. Anne Pradel (Fert) confirme cette contrainte et souligne le rôle que peuvent jouer les organisations professionnelles dans ce domaine, comme c'est le cas à Madagascar.

Ces premiers constats orientent les échanges sur l'identification des différents acteurs qui peuvent être mobilisés pour l'insertion des jeunes. Jacques Marchand (AFD) propose d'approfondir la question du rôle des organisations professionnelles. Elles peuvent faciliter l'insertion professionnelle en jouant sur plusieurs leviers, comme elles le font déjà pour la formation professionnelle par apprentissage. Etienne Beaudoux rappelle que les organisations professionnelles ont mis beaucoup de temps à acquérir de la légitimité en matière de formation. Ce n'est que récemment qu'un certain nombre d'OP dans différents pays s'accordent cette légitimité. L'évolution de leur rôle mérite attention.

Annick Huyghe Mauro fait le lien avec la typologie des dispositifs présentée en début de journée. De l'expertise existe en dehors des acteurs de l'insertion. Les projets d'appui au développement économique qui se sont préoccupés d'emploi des jeunes ont développé de la connaissance mais elle est peu partagée. Le lien doit donc être fait entre cette expertise et le travail d'accompagnement afin de transformer la connaissance des obstacles en travail d'accompagnement à l'insertion.

Le financement des projets des jeunes

La question du financement des projets des jeunes a été largement discutée à travers le rôle des IMF illustré dans différents pays. A priori, les IMF sont dans des logiques qui ne conviennent pas au public cible : les jeunes créent des entreprises fragiles qui ont besoin d'être accompagnées avec des dispositions spécifiques. Soungalo Traoré (FARE, projet PAJM) confirme que le système de microfinance n'est pas bien placé pour accompagner les jeunes vers l'emploi : en Afrique de l'Ouest, la Banque centrale prête à un taux de 3% aux banques qui prêtent ensuite aux IMF. À la fin de la chaîne, le coût du prêt est donc très élevé ; ce qui étouffe les bénéficiaires. Il faudrait imaginer un système qui permette aux populations pauvres d'avoir accès au crédit à moindre coût. Le respect des règles prudentielles de la BCEAO ne permet pas de faire « du social ».

Valérie Plougastel (MFR) évoque aussi cette difficulté de la microfinance en milieu agricole. Au Brésil, un programme spécifique existe pour des crédits sur 10 ans à l'activité agricole et artisanale avec des taux inférieurs à celui du marché.

Face à toutes ces difficultés, il est nécessaire de créer de nouveaux outils pour rendre plus solides ces entreprises et prévenir les échecs. Gauthier Ricordeau (AVSF) témoigne d'une initiative d'appui à l'entrepreneuriat rural à Haïti. Le dispositif a associé une structure de microcrédit dans l'accompagnement, mais celui reste très difficile car les IMF ont peur du monde paysan et définissent des risques maximaux pour l'accompagnement de ce type de cible. Il n'est pas réaliste de n'envisager que de l'apport de fond propre et du crédit pour un projet de création d'entreprise par un jeune. Un système de subvention « coup de pouce » est actuellement à l'étude.

Charles Assoumou (PFS-CI) revient sur l'exemple de la Côte d'Ivoire : l'accès à la microfinance est une difficulté. Le FNS n'a pas joué son rôle dans la mesure où il n'a pas garanti le crédit alors qu'il devait servir de fonds de garantie. Les objectifs n'ont en cela pas été atteints. Pour contourner cette difficulté, la Banque mondiale (projet PAPC) a mis en place un fonds de garantie qui est abondé à 50% par la collectivité décentralisée et 50% par le PAPC. Ceci a fait l'objet de discussions avec un établissement financier auprès de qui ces fonds seront logés et qui octroiera le double du fonds à disposition. Cette approche est encore à l'étude.

Cette table ronde a aussi permis d'évoquer le rôle des familles des jeunes dans le parcours. La nécessaire prise en compte des familles dans le travail d'accompagnement du financement de la création

d'entreprises est l'un des enseignements du PAJM. L'étude conduite par MFR confirme leur approche d'accompagner les jeunes en prenant en compte leur entourage familial.

Le parcours de création d'entreprise a été privilégié dans les échanges de cette table ronde. Il pose aussi la question de la définition de l'insertion. Comme l'a souligné un intervenant de Côte d'Ivoire : le taux de survie des entreprises ne suffit pas et les causes de l'arrêt d'une activité sont assez bien connues. Il faudrait analyser le « degré » (la qualité) de l'insertion : le jeune a-t-il atteint une situation stable qui fait que son entreprise va pouvoir se pérenniser?

IV. ENSEIGNEMENTS ET CONCLUSIONS

1. Enseignements et conclusions de la journée

1.1 Enseignements (Gret)

Sandra Barlet tire des premiers enseignements de cette journée d'échanges.

Enseignements des échanges

Il ressort des échanges qu'il existe un manque de cadrage conceptuel sur les questions d'emploi et d'insertion, notamment sur ce que sont :

- les parcours d'insertion, les nœuds de ces parcours pour les publics accompagnés (un nœud commun difficile à traiter : l'accès au financement) et les itinéraires d'insertion (les services proposés répondant aux parcours) ;
- les jeunes : ce qui importe ce n'est pas l'âge, mais l'avancée vers une autonomie sociale et économique ;
- la définition d'une action sur l'emploi ? sur l'insertion ? Une politique de l'emploi ? de l'insertion ?
- un besoin également de renouveler les approches – la distinction offre/demande/intermédiation semble insuffisante – et de s'appuyer sur des « bonnes pratiques » reflétant différentes stratégies et positionnements des interventions.

Aussi au niveau des territoires on note :

- Le besoin de mieux connaître les jeunes et leurs parcours pour proposer des itinéraires adaptés, qui s'appuient sur les principaux nœuds identifiés ;
- La nécessité de connaître les besoins en main d'œuvre et les potentiels économiques locaux.

On relève enfin le besoin de créer de nouveaux outils et de renouveler les approches :

- La « typologie des jeunes » proposée par A. Gauron (une majorité de jeunes urbains scolarisés, une minorité de jeunes urbains non ou déscolarisés, une majorité de jeunes ruraux, en sous-emploi ou inactifs) est intéressante et correspond aux réalités rencontrées. Qu'en fait-on pour nos actions ?
- La compréhension de l'entreprise et de l'activité devrait être revue : il faut distinguer non plus uniquement AGR/micro/petites/moyennes/grandes entreprises mais penser la pluri-activité, les cycles liés notamment aux activités agricoles, l'activité collective, avoir une analyse plus fine des processus de création d'entreprise, qui ne sont pas linéaires.
- La distinction entre dispositifs qui visent à accompagner les processus d'insertion sociale et professionnelle des jeunes (avec une entrée sur l'accès et l'équité) et ceux qui cherchent à créer des opportunités d'emploi (avec une entrée sur des leviers de la croissance économique) semble porter des éléments de caractérisation des approches. On constate que les dispositifs

qui affichent l'insertion comme finalité se concentrent surtout sur l'accompagnement des jeunes. Les services d'appui aux entreprises ou aux chaînes de valeurs sont peu représentés dans la typologie car ils le font « à la Monsieur Jourdain », sans l'afficher comme priorité mais plutôt comme un effet de l'action.

Quelques pistes de bonnes pratiques

Les approches identifiées sont pour certaines expérimentales. Il apparaît le besoin d'échanger et de formaliser des pratiques afin que chacun puisse tirer des enseignements des réflexions et avancées des autres (notamment sur les dispositifs de plateforme, encore jeunes).

Au niveau opérationnel tout d'abord, un enseignement fort de la journée est que les actions très ouvertes de plateforme (la « toile d'araignée » sur le schéma) ne semblent pas conciliables avec des services plus pointus (les « tuyaux »). Si les deux sont nécessaires et évidemment complémentaires, il semble difficile de les proposer sous une même enseigne sans « dévoyer » la fonction orientation des premières en les restreignant à une gamme de services prédéterminée et fléchée vers des sorties prédéterminées de façon volontariste.

- ⇒ *La réflexion reste à approfondir sur les conditions de mise en place de chacun des types de services – il semble que des approches plus ouvertes s'adaptent et trouvent leur utilité dans tout contexte, et que des approches plus ciblées soient d'autant plus efficaces qu'elles peuvent s'appuyer sur une dynamique économique⁶.*
- ⇒ *Un élément de bonne pratique pourrait aussi être de veiller à une localisation et un affichage de service distincts.*

Toujours au niveau de la mise en œuvre des activités, les actions accompagnant l'insertion des jeunes partent et s'ancrent sur des territoires. Il semble qu'elles gagneraient en efficacité en accentuant cette caractéristique et en appuyant plus fortement leur réflexion sur les potentiels des bassins d'emplois/de production ainsi qu'en renforçant leurs collaborations avec les représentants des entreprises et des organisations professionnelles à des niveaux locaux/régionaux et nationaux.

- ⇒ *Le 1^{er} niveau des interventions : le local, le territoire.*
- ⇒ *Comment agir efficacement sur l'emploi et l'insertion lorsqu'on manque de locomotives économiques et d'initiatives d'appui ? (contextes de croissance économique insuffisamment créatrice d'emplois).*

Au niveau opérationnel encore, il semble que les actions des plateformes ne peuvent, pour trouver leur pertinence, que s'inscrire dans la durée et être proposées comme service public. Ce qui serait moins le cas d'initiatives plus ciblées, qui n'ont pas forcément vocation à durer : par exemple, l'objet d'une initiative peut être de débloquer des points d'achoppement au fonctionnement fluide d'une filière.

Sur un plan plus institutionnel, la réflexion sur **l'ancrage de l'action** est clef, à la fois comme porte d'entrée (une réflexion et une conception de l'action avec les institutions concernées) et de sortie (l'intégration / la reprise de l'action par les institutions concernées).

Des questions ouvertes ont aussi été soulevées :

- Pourquoi l'ancrage d'une action accompagnant l'insertion des jeunes semble plus évidemment relever d'une mission de service public que celui d'une action agissant sur l'emploi ou sur l'appui à l'entreprise ?
- Quels sont les niveaux et modalités envisageables de délégation de tels services ?
- Quels aller-retour entre l'action locale et la politique nationale ?

⁶ Il semble en effet plus difficile de promouvoir par exemple la création d'entreprise dans une économie ne connaissant aucune croissance ou l'emploi salarié sans secteur formel.

- Peu de politiques existent sur l'emploi et l'insertion en Afrique subsaharienne. Vers quoi évoluent /devraient aller les pays d'Afrique subsaharienne ? Quels sont les liens avec les autres politiques, notamment de formation professionnelle et de développement du secteur privé ? Avec les politiques territoriales ?
- Comment penser la transversalité institutionnelle de ces politiques et de ces actions, condition de réussite probablement des politiques comme des actions ?

Le rôle des **ONG comme co-constructeurs des politiques** est à préciser, en rapport avec leurs champs des possibles et l'écoute/l'intérêt que leurs actions peuvent susciter auprès de leurs partenaires techniques, institutionnels et financiers : alimentation des actions par des expérimentations, des innovations de différents ordres (de procédé, de processus, par leur proximité avec les populations, etc.) pouvant être ensuite élargies à un niveau national, contribution à la réflexion et au dialogue politique, mais aussi apport de financements innovants, par l'accès à des sources différentes de celles accessibles aux gouvernements ou encore par leur capacité d'intervention dans des États fragiles, où les puissances publiques sont faibles.

Aussi, **la compétence des institutions, locales et nationales**, en charge de l'emploi et de l'insertion est fondamentale pour concevoir, piloter et/ou mettre en œuvre de tels dispositifs.

1.2 Conclusion de la journée (AFD)

Jean-Christophe Maurin, responsable de la Division EDU de l'AFD, conclue cette journée d'échanges.

Les expériences présentées ce jour sont riches et l'approche comparative permet d'en identifier les limites et les bonnes pratiques.

Comment arriver au déploiement des actions menées souvent à petite échelle par les ONG ? Quelle est la capacité de ces dispositifs à s'insérer dans les politiques publiques, territoriales et nationales dans un contexte d'instabilité institutionnelle (pas que de crise mais aussi de jeux d'acteurs) ? Les Fisong présentent à ce sujet l'intérêt de permettre d'expérimenter avant de porter à un plus haut niveau des recommandations.

La pérennisation passe aussi par l'efficacité des actions et leur capacité à être prises en charge sur financement public ou privé. Dans le cas d'un financement par les entreprises, comment s'y prendre lorsque le tissu d'entreprises est informel ? Ceci fait écho à la problématique des fonds d'appui à la formation professionnelle (par exemple le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (Fafpa) au Mali ou le Fonds de développement de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage (Fodefca) au Bénin) : comment contribuer au financement de la formation par apprentissage ? La difficulté tient au fait que ces fonds sont rarement des collecteurs primaires. Le fonds tchadien semble avoir réussi à être autonome financièrement ; il s'intéresse à la formation initiale et continue.

L'accès au financement, on l'a vu aujourd'hui, représente un nœud particulièrement difficile des parcours d'insertion ; dans la capitalisation de la Fisong 2013, sur la « formation par apprentissage en vue d'une insertion socioprofessionnelle », il serait intéressant d'avoir un focus spécial sur ce thème.

La ligne de conduite de l'AFD est de partir des réalités économiques définies au plus près du terrain. Se soucier du secteur productif moderne mais aussi du milieu rural à l'exemple du Cameroun, où le programme Afop finance des centres de formation d'une part et organise d'autre part des formations aux métiers non agricoles autour des bassins de production agricole (mécanique, motoculture, électricité, froid, transformation etc.) : soit une approche par le territoire, en agissant pour que les acteurs du territoire puissent s'organiser autour de la production agricole. Ceci n'est pas forcément simple à mettre en œuvre mais mérite d'être examiné.

Le 29 janvier 2013, la capitalisation CFSI/Gret/Essor de la Fisong 2012 (formation-insertion) sera restituée et probablement une conférence « Idées pour le développement » se tiendra début 2013 sur ces sujets. Ce sera l'occasion de poursuivre et approfondir les échanges.

1.3 Remerciements (MAE)

Isidore Boursier-Mougenot, du MAE et à l'initiative de l'organisation de cette journée d'échanges, remercie l'ensemble des participants et clôture la journée.

Il souligne que, partant de la présentation des projets FSP du MAE pour évoluer vers un partage d'expérience plus large autour de la question de l'insertion, cette journée a permis d'enrichir les débats, d'élargir la réflexion et de croiser les pratiques.

2. Retours a posteriori sur l'esquisse de typologie proposée : enseignements et enrichissements

Cette partie a été élaborée suite à la journée. Elle complète et précise les 1^{ères} conclusions sur la typologie mise au débat le 04 décembre.

Les différentes initiatives cherchent à agir simultanément sur différents leviers de l'emploi et de l'insertion. Ils ne peuvent pas être catégorisées selon une typologie classique du marché du travail, comme celle du BIT (offre/demande/intermédiation).

Présentée au démarrage de la réflexion puis revisitée à chaque étape du débat, **la typologie a permis de caractériser avec d'autres critères les expériences précisées et de souligner la complémentarité** des interventions en faveur de l'insertion des jeunes.

Les itinéraires d'accompagnement à l'auto-emploi ou à la création d'entreprise semblent les mieux connus. Les itinéraires sont relativement balisés et des outils sont disponibles, du fait du cumul d'expériences. Au regard des constats concernant l'emploi des jeunes, il serait nécessaire d'observer de plus près d'autres itinéraires d'insertion : comme ceux qui réduisent le sous-emploi (diversification d'activités) ou améliorent des conditions d'emploi existantes (changement de statut ou de conditions de rémunération : passages de l'apprenti au salarié ou patron, du volontaire au salarié), ou encore les parcours collectifs à travers des activités de type GIE ou de soutien à l'agriculture familiale. Les parcours vers l'emploi salarié sont aussi peu explorés dans leur diversité, de la PME au groupe multinational et son réseau de sous-traitance. Même si l'emploi salarié reste minoritaire, il correspond à une attente forte, notamment chez les jeunes diplômés.

Il existe assez peu de dispositifs ayant explicitement une stratégie d'insertion des jeunes avec une entrée résolument tournée vers le développement économique (3^{ème} axe de la typologie). Les expériences récentes conduites par ou avec la coopération française (du moins celles présentées à ce séminaire) sont principalement centrées sur l'accompagnement des jeunes vers des opportunités d'emploi. Ce qui ne signifie pas qu'il n'existe pas d'expériences de développement économique qui n'aient pas été particulièrement favorables aux jeunes mais les conditions de leur contribution à l'insertion ne sont pas explicitées et lisibles. Ces expériences peuvent être intéressantes à étudier lorsqu'elles apportent une expertise différente et complémentaire de celle de l'accompagnement/orientation des jeunes, par exemple en matière d'accès aux ressources foncières et économiques. L'analyse des pratiques des différentes catégories d'entreprises en matière de recrutement des jeunes et de gestion des ressources humaines apporterait également un éclairage intéressant sur les parcours salariés.

Il faut ainsi décroisonner la réflexion entre la logique d'accompagnement du jeune (logique de lutte contre la pauvreté, d'équité) et la logique de développement économique (création de valeur ajoutée), qui donnera lieu à la création d'emploi. Dans un contexte de pénurie de moyens et d'insuffisance d'accès aux services (d'accompagnement des jeunes comme aux entreprises, en général), il semble fondamental que ces logiques se rapprochent et se répondent. On constate en effet que les deux catégories de dispositifs à droite du tableau comparatif (typologie) sont très complémentaires :

- Les actions de développement économique peuvent constituer des moteurs de l'orientation et de l'accompagnement vers l'emploi. Elles peuvent offrir directement des opportunités d'emploi

pour les jeunes mais aussi du fait de la sensibilisation des différents acteurs institutionnels, organisations professionnelles et autres opérateurs :

- ✓ permettre d'organiser des étapes d'itinéraires d'insertion à travers des périodes d'immersion en entreprises, des parrainages ou autres ;
 - ✓ faciliter l'accès à des ressources adaptées aux besoins des jeunes et à l'orientation choisie ;
 - ✓ apporter une expertise complémentaire à celle des conseillers d'insertion.
- Les plateformes et autres dispositifs centrés sur l'orientation sont complémentaires à ceux centrés sur l'emploi car ils permettent d'adosser à des appuis spécialisés et sélectifs des actions touchant des publics très diversifiés. Ils peuvent ainsi renforcer la transparence et l'équité dans l'accès aux ressources.

Au terme du séminaire, cette typologie reste à l'état d'esquisse. Un examen systématique plus avancé de nombreux dispositifs serait nécessaire pour affiner la typologie et y positionner les actions identifiées :

- Identifier dans des projets de développement économique qui ont eu un impact en termes d'emploi des jeunes (ou qui ont affiché cette préoccupation), les « dispositifs d'insertion » qui ont été mis en place même s'ils n'ont pas été conçus comme tels : quels ont été les leviers pour que les activités économiques soutenues intègrent des jeunes ? Quels enseignements sur l'accès des jeunes aux différents appuis apportés dans de tels projets ? Comment sont appréhendées les potentialités d'emploi pour les jeunes notamment dans les approches « filières » ?
- S'intéresser en priorité aux parcours d'insertion moins pris en compte et connus.
- Répertoire des bonnes pratiques pour quelques itinéraires.

Faute d'analyse suffisamment approfondie des expériences, elles ne sont pas encore à l'issue de la journée positionnées et comparées sur leur approche. On pourrait encore enrichir la comparaison entre dispositifs en :

- Affinant la connaissance et l'analyse des dispositifs évoqués lors de la journée.
- Distinguant les perceptions des difficultés identifiées dans le parcours d'insertion entre celles liées à l'individu et les obstacles liés à son environnement économique et social de référence.
- Analysant de façon plus approfondie l'articulation des dimensions micro, méso et macro-économiques.
- Comparant le rôle des organisations professionnelles, des services aux entreprises ou des acteurs publics locaux.

Il faudrait certainement pour avancer les réflexions associer à des échanges comme celui-ci des acteurs du développement économique et des services aux entreprises. Ceci pourrait être l'objet d'échanges futurs.

Tableau 7. Typologie affinée

Stratégie Paramètres	Proposer des outils « générales »	Saisir les opportunités de l'environnement		Articuler accès à l'emploi et stratégie de développement
	Approche micro	Approche micro et éventuellement méso		Approche méso-micro
Finalité	Développer l' « employabilité » ⁷ des jeunes Ex. outils entrepreneuriat BIT	Accompagner les processus d'insertion vers les opportunités d'emploi Ex. plateformes Ex. PAJM, passerelles CI		Accompagner l'accès à l'emploi en contribuant au devt économique Ex. Promer
Public cible	Non ciblé ou ciblage hors finalité d'emploi (vulnérabilité, âge ou territoire)			Ciblé selon la stratégie économique retenue
Intérêts et limites	Équité et diversité. Quantitatif immédiat mais impact emploi durable limité	Équité et diversité. Impact emploi si environnement favorable	Sélectif Impact emploi si environnement favorable	Sélectif Adaptation aux logiques économiques et sociales des secteurs/territoires, dimension prospective Jeunes : des acteurs parmi d'autres
Enjeux	Adaptation et intégration de ces « boîtes à outils » aux autres approches	Inscription dans une prospective économique Articulation des plateformes avec les accompagnements ciblés sur l'emploi		Prise en compte des besoins spécifiques des jeunes et notamment des plus vulnérables.
Complémentarités		Connaissance des parcours, orientation et préparation d'itinéraires ciblés : + équité	 Porter un regard économique prospectif	
			Connaissance des contraintes spécifiques aux différents emplois Accompagnement spécialisé : + efficacité	
		 interroger les parcours et l'orientation		Prospective et développement économique : + opportunités Connaissances et interventions sur l'environnement des parcours
	Sensibilisation des acteurs, pré-orientation Mise à dispositions d'outils			

⁷ Au sens de l'acquisition des capitaux sociaux, relationnels, techniques et financiers adaptée à la finalité d'emploi visée.

V. ANNEXES

1. Liste des participants

Structure	Participant	Fonction	Mel
AVSF	Gauthier Ricordeau	chargé de programme	g.ricordeau@avsf.org
ESSOR	Gaëlle Dombu Smeets	Chargée des partenariats	essor.partenariats@free.fr
GRET	Sandra Barlet	Responsable thématique Services d'appui aux entreprises, formation et insertion pro (SAE-FIP)	barlets@gret.org
	Christine Uhder	Chargée de projet SAE-FIP	uhder@gret.org
GREF	Serge Lemerrier		president@gref.asso.fr
IECD	Agathe Delouvrier	Coordinatrice de programmes - appui aux TPE	agathe.delouvrier@iecd.org
	Amaud Britsch	Coordinateur des programmes - zone Afrique / Moyen-Orient	amaud.britsch@iecd.org
	Thomas Behaghel	Directeur de programmes Afrique et Asie	thomas.behaghel@iecd.org
IRAM	Agnès Lambert	Chargée de programme	a.lambert@iram-fr.org
	Cécile Patat	chargée de programme	c.patat@iram-fr.org
	Frédéric Bunge	chargé de programme	f.bunge@iram-fr.org
FERT	Anne Panel	Directrice	a.panel@fert.fr
Apprentis d'Auteuil	Carine Parent	Responsable du développement international	carine.parent@apprentis-auteuil.org
	Yvon Le Roy		yvon.le-roy@apprentis-auteuil.org
CFSI	Johanne Villegas	Chargée de programme	ess@cfsi.asso.fr
Maisons familiales rurales	Valérie Plougastel	Directrice	Valerie.K.PLOUGASTEL@mfr.asso.fr
	Benjamin Duriez	UNMFREO	benjamin.duriez@mfr.asso.fr
	André Godard	UNMFREO	Andre.GODARD@mfr.asso.fr
FSP Mali (PAJM)	Gilles Lossois	Chef de projet PAJM	lossois.gilles@yahoo.fr
	Amadou Diop	Cabinet étude 4ECONFORM	conform@orangemail.net
	Checkna Traoré	Cellule technique PAJM	checknatraore@yahoo.fr
	Soungalo Traoré	Directeur exécutif adjoint FARE	soungalotra@hotmail.com
	Michael Ruleta	évaluateur PAJM	michael.ruleta@gmail.com
FSP Côte d'Ivoire (PAIJI)	Charles Assoumou	secrétaire exécutif de la PFS-CI	assoumoubc@yahoo.fr
	André Gauron	évaluateur PAIJI	gauron.andre@gmail.com
Autres experts	Etienne Beaudoux	(mandaté par l'AFD pour étude Fisong)	ebeaudoux@club-internet.fr
	Annick Huyghe Mauro	(collaboration avec S Barlet sur draft typologie)	annick.huyghe.mauro@free.fr
UNESCO	Suzy Halimi		
AFD	Jean-Christophe Maurin	Chef division éducation et FP	maurinjc@afd.fr
	Jacques Marchand	Division éducation et FP	marchandj@afd.fr
MAE	Sujiro Seam	DGM/BPM	surijo.seam@diplomatie.gouv.fr
	I. Boursier-Mougenot	DGM/BPM/SDH	isidore.boursier-mougenot@diplomatie.gouv.fr
	Laetitia Haton	DGM/CIV	laetitia.haton@diplomatie.gouv.fr
	Pauline Chabbert	DGM/BPM/SDH	pauline.chabbert@diplomatie.gouv.fr
Ministère Agriculture	Yann Raineau	Bureau des relations internationales	yann.raineau@agriculture.gouv.fr
Cabinet Idéal	Julie Erceau		Julie.erceau@gmail.com

2. Documents supports (présentations des intervenants)

Cf. dossier joint (déjà envoyé par mel)

3. Présentation de la typologie esquissée pour la journée

Esquisse réalisée par Annick Huyghe-Mauro et Sandra Barlet en préparation de la journée.

Cette journée séminaire vise à partager les enseignements de quelques initiatives récentes en matière d'emploi et d'insertion des jeunes en Afrique subsaharienne et, à partir de ces réflexions, de prendre du recul et de mettre en perspective les approches adoptées.

Nous proposons cette typologie comme fil directeur des échanges. Sa fonction première est de soutenir la mise en débat : **la typologie engage à préciser des caractéristiques qui rapprochent ou différencient les expériences.** Construite à partir de la comparaison d'expériences en cours, à partir des documents de projets (et pour certains de leur évaluation), il s'agit à ce stade uniquement d'une esquisse, que nous espérons porteuse de réflexion. Dans cette optique, nous avons ouvert la comparaison à quelques expériences qui ne sont pas présentées à ce séminaire, afin d'enrichir le canevas d'analyse.

Même si l'insertion socioprofessionnelle est bien plus qu'une question d'emploi, exercer une activité garantissant un revenu en est le plus souvent une condition clef. Il est donc nécessaire que l'offre de travail des jeunes rencontre un besoin de main d'œuvre ou contribue à créer une nouvelle activité économique. Notre questionnement s'est orienté sur cette rencontre entre les jeunes en quête d'insertion et les activités économiques, existantes ou à créer.

Le regard le plus classique pour observer et analyser ces expériences est celui du marché du travail. Ainsi le BIT et l'OCDE distinguent les programmes⁸ selon qu'ils répondent à la demande de main-d'œuvre, à l'offre de travail ou au besoin de médiation et de placement. Cette grille d'analyse relativement simple est bien utile pour faciliter les comparaisons internationales et orienter les politiques publiques. Cependant, la notion de marché du travail renvoie principalement à la confrontation d'une offre et d'une demande de travail salarié : difficile de penser offre, demande et intermédiation pour les activités économiques intégrées à une organisation familiale, comme c'est le cas de nombreuses entreprises artisanales ou agricoles. Ces entreprises peuvent internaliser les fonctions de formation et d'insertion aux activités de production (exemple des entreprises artisanales avec apprentissage). Par ailleurs, cette grille est insuffisante pour la réflexion opérationnelle puisque de nombreuses initiatives cherchent désormais à agir conjointement sur offre, demande de travail et intermédiation. Elle n'intègre enfin pas non plus l'accès aux activités non salariées dans la réflexion : accès à la terre, ouverture d'un commerce, passage de l'apprenti à l'artisan, création d'entreprise, etc.

Nous proposons d'examiner les initiatives sous l'angle de leur stratégie vis-à-vis des activités économiques pouvant intégrer des jeunes. Les expériences identifiées sont plus ou moins ancrées dans les réalités et dans les perspectives de développement économique. Les interventions peuvent se concentrer sur le renforcement de capacité des agents économiques (individus ou opérateurs économiques) et/ou chercher à agir sur leur environnement, afin de dégager des conditions plus favorables et de nouvelles opportunités d'emplois.

⁸BAfD, OCDE, PNUD, CEA 2012. Perspectives économiques en Afrique. L'emploi des jeunes en Afrique.

Ces observations nous conduisent à distinguer trois grandes familles de dispositifs d'insertion :

a) Les dispositifs relativement décontextualisés

Certains programmes multilatéraux ou nationaux (ex. *OIT/BIT*) proposent des outils d'insertion exploitables dans des contextes très différents, tels que des formations à la création d'entreprise, aux techniques de recherche d'emploi salarié, des fonds de crédit spécifiques, des kits d'installation pour la création d'entreprise. « Génériques », ces outils sont souvent exploités par les acteurs intervenant dans le champ de l'emploi, de l'insertion et des services aux entreprises (SAE).

b) Les dispositifs d'orientation et d'accompagnement vers les opportunités d'emploi

Certains dispositifs sont centrés sur l'accompagnement des parcours d'insertion.

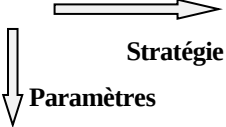
Ils peuvent avoir un objectif d'accompagnement prédéfini, comme la création d'entreprise (*PAJM* au Mali) ou l'emploi salarié (*Papesprim* au Mali, *UPA* au Mozambique). Ils peuvent aussi être ouverts, dans un objectif premier d'orientation et d'appui aux processus d'insertion : ils sont alors réactifs aux opportunités locales et jouent une fonction d'aiguillage des jeunes. C'est le cœur de métier des dispositifs « plateformes » (*Cap Insertion* en Mauritanie, *Plateformes* du Niger, *CRREJ* au Sénégal, *Missions Locales* en Côte d'Ivoire), qui mettent en relation les acteurs du territoire pouvant faciliter les parcours des jeunes. Cet accompagnement peut se prolonger sur un appui spécifique vers un objectif d'emploi précis, que ce soit par un service directement proposé soit ou via l'action d'un partenaire (structure d'appui à la création, institution de microfinance/IMF, structure de formation, etc.).

c) Les dispositifs d'insertion étroitement articulés à une stratégie de développement économique

De nombreux programmes d'appui au développement économique ont, de fait, un impact en matière d'emploi des jeunes. Certains l'introduisent désormais comme un résultat attendu avec des activités spécifiques. Ainsi, le *Promer (Fida)* au Sénégal vise la création d'emploi et la réduction du sous-emploi des jeunes ruraux dans une stratégie de développement fondée sur la diversification des activités rurales. Le *Projet d'appui à la formation et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés du CQP au Bénin* (mis en œuvre par Swisscontact) qui cible l'insertion des bénéficiaires de la formation par apprentissage dual, vise la création de nouvelles entreprises performantes et à travers elles le développement du tissu d'entreprises artisanales. Dans ces deux expériences, l'appui direct aux projets des jeunes est assorti d'actions de renforcement des organisations professionnelles et de partenariat avec les IMF. Nous incluons aussi dans cette catégorie les initiatives qui inscrivent l'insertion des jeunes dans une dynamique de développement local, comme en Côte d'Ivoire où le *PAJII* promeut « des projets d'insertion qui s'articulent aux potentialités socio-économiques du territoire et les opportunités d'insertion qu'offre le territoire » à travers des plans locaux d'insertion des jeunes. Relevons aussi les partenariats entreprises/centres de formation professionnelle dans le cadre desquels des entreprises intègrent l'insertion de jeunes dans leur politique de ressources humaines. L'attente sociale d'insertion des jeunes rejoint leur développement économique par ces actions de qualification.

Ces trois familles constituent les colonnes du tableau présentant cette typologie. Si elles organisent la **réflexion sur la cohérence externe des initiatives**, les lignes les présentent selon des caractéristiques de leur action. La comparaison des finalités, logiques d'intervention et activités converge sur l'idée de « parcours d'insertion » : l'insertion se réalise dans la durée, est jalonnée d'obstacles et d'opportunités. Les appuis seront fournis par étapes selon un chemin à suivre, que l'on peut appeler un « itinéraire d'insertion ». Ces itinéraires sont relativement normalisés et pour chacun, la nature des appuis à apporter est assez bien stabilisée. Le dispositif d'insertion peut intégrer un accompagnement, plus ou moins étendu, de ces itinéraires. La formation organisée en étroite relation avec les situations professionnelles est l'outil privilégié pour la qualification technique (MFR, IECD). Afin d'ouvrir le débat, en fin de tableau, nous proposons une première lecture des enjeux d'évolution des dispositifs de chaque famille.

Typologie des dispositifs d'insertion selon leur stratégie pour l'emploi des jeunes

	Stratégie			
	Proposer des outils « génériques »		Saisir les opportunités de l'environnement	
Paramètres	<i>Approche micro</i>		<i>Approche micro et éventuellement méso</i>	
Finalité	Développer l'« employabilité » ⁹ des jeunes <i>Ex. outils entrepreneuriat BIT</i>		Accompagner les processus d'insertion vers les opportunités d'emploi <i>Ex. plateformes Ex. PAJM, passerelles CI</i>	
Public cible	Non ciblé ou ciblage hors finalité d'emploi (vulnérabilité, âge ou territoire)			Ciblé selon la stratégie économique retenue
Types d'itinéraires	Prédéfinis par l'objectif d'emploi	Non prédéfinis et diversifiés	Prédéfinis par l'objectif d'emploi	Prédéfinis par la stratégie économique et en nombre limité
Étapes accompagnées	Un segment selon l'outil proposé	De la pré-orientation à l'orientation (et +)	Post-orientation	De l'orientation à l'emploi
Conditions d'accès aux appuis	Le plus souvent ouvert	Ouvert mais entonnoir post-orientation	Sélection	Sélection
Les appuis, les outils	Un outil pour chaque « nœud »	Nœud de l'orientation	Centrés sur la faisabilité et la mise en œuvre du projet d'insertion	Centrés sur la faisabilité et la mise en œuvre du projet ainsi que la création d'un environnement favorable
Type d'acteurs mobilisés	Suivant l'implantation de l'outil : acteurs de la formation, de l'éducation, service public de l'emploi, SAE	Acteurs du territoire, service public de l'emploi, structures de formation, collectivités locales, entreprises	Auto-emploi : IMF, SAE Salariat : entreprises, services de l'emploi	Acteurs du développement économique : entreprises, OP, IMF, SAE, collectivités locales
Intérêts et limites	Équité et diversité. Quantitatif immédiat mais impact emploi durable limité	Équité et diversité. Impact emploi si environnement favorable	Sélectif Impact emploi si environnement favorable	Sélectif Adaptation logiques économiques et sociales des secteurs/territoires, dimension prospective Jeunes : des acteurs parmi d'autres
Enjeux	Adaptation et intégration de ces « boîtes à outils » aux autres approches		Inscription dans une prospective économique	
				Prise en compte besoins spécifiques des jeunes et not. des + vulnérables.

⁹ Au sens de l'acquisition des capitaux sociaux, relationnels, techniques et financiers permettant de répondre aux besoins du marché du travail.

4. Bibliographie support à la journée

Cette bibliographie reprend les références des documents cités durant la journée : elle n'est pas exhaustive (loin de là) sur le thème.

Beaujeu R., Kolie M., Sempere JF., Uhder C. (2011), *Transition démographique et emploi en Afrique subsaharienne, Comment remettre l'emploi au cœur des politiques de développement*, AFD, Paris.

BAD, OCDE, PNUD, CEA (2012), *Perspectives économiques en Afrique 2011 – L'emploi des jeunes en Afrique*.

Barlet S., Baron C., Lejosne N. (2011), *Métiers porteurs : le rôle de l'entrepreneuriat, de la formation et de l'insertion professionnelle à partir de l'analyse de trois pays en développement*, Document de travail n°111, AFD, Paris.

BIT (2012), *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2012*, Genève.

Le Bissonnais A. et H. Ould Meine (2012), *Etude d'impact simplifiée de Cap Insertion en Mauritanie*, Gret, 47 p. (tome 1 : étude d'impact ; tome 2 : fiches d'entretiens) : disponible sur demande.

Le Bissonnais A, Barlet S (2010), *Contribuer à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en Afrique de l'Ouest : premiers enseignements tirés de quatre expériences novatrices*, Revue L'Actualité des services aux entreprises n°21, Gret, Nogent-sur-Marne..

B. Losch (2012), *Relever le défi de l'emploi : l'agriculture au centre*, série Perspectives n°19, Cirad.

Documents proposés à consultation :

Revue L'Actualité des services aux entreprises (inscription en ligne ou sur demande) :

- ✓ Accès aux articles et aux numéros semestriels
- ✓ Hors-série thématique (2010) de cette revue, regroupant l'ensemble des synthèses réalisées sur le thème de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes.
- ✓ CD-Rom (2008), accessible en ligne et distribué gratuitement sur demande, compilant l'intégralité des synthèses parues de 2001 à 2008 (160 articles), classées par type et par thème.

Documents remis et support aux présentations (sur demande auprès de Sandra Barlet barlets@gret.org):

- Brochure PAJM
- Fiches IECD
- Étude qualitative simplifiée d'impact de Cap Insertion.

5. Déroulement de la journée

	Temps	Intervenant	Modérateur
	9h00	ACCUEIL DES PARTICIPANTS	
Cadrage introductif	9h15	Ouverture de la journée (15mn)	Sujiro Seam (MAE/DGM/BPM)
	9h30	Cadrage sur l'emploi et l'insertion des jeunes (20mn)	André Gauron
	9h50	Présentation de la typologie et des approches (20mn)	A. Huyghe Mauro
	10h10	PAUSE (15mn)	
Table-ronde 1 Accompagner les jeunes vers l'emploi	10h25	Introduction comparative de 4 plateformes en Afrique de l'Ouest (15mn)	S. Barlet
	10h40	Cap Insertion/Gret(20mn) + évaluation (10mn)	S. Barlet + A. Lambert
	11h10	Evaluation d'UPA/Essor (15mn)	A. Lambert
	11h25	PAJM (35 mn) + évaluation (15mn)	G. Lossois + M. Ruleta
	12h15	Échanges : accompagner les jeunes vers l'emploi(45mn)	
	13h00	DEJEUNER (1h30)	
Table-ronde 2 Saisir des opportunités économiques	14h30	PAIJI : les passerelles de la PFS-CI (30mn) + évaluation (15mn)	Ch. Assoumou+ A. Gauron
	15h15	IECD (20mn)	T.Behaghel
	15h35	Échanges : identification d'opportunités économiques et création d'emploi (45mn)	
Table-ronde 3 Développer les compétences répondant aux besoins des entreprises	16h20	PAUSE (15mn)	
	16h35	Expérience des MFR (15mn)	B. Duriez et A. Godard
	16h50	Analyse de la FPA (15mn)	E. Beaudoux
	17h05	Échanges : liens formation-insertion, parcours, compétences à développer(45mn)	
Synthèse et clôture	17h50	Synthèse / enseignements (10mn)	S. Barlet
	18h00	Clôture (15mn)	J.Ch. Maurin (AFD/EDU)

6. Schémas et tableaux

Liste des tableaux

TABLEAU 1.	TYPLOGIE DES DISPOSITIFS D'INSERTION SELON LEUR STRATEGIE POUR L'EMPLOI DES JEUNES	14
TABLEAU 2.	INDICATEURS DE CAP INSERTION	18
TABLEAU 3.	DES RESULTATS DE LA PFS-CI JUGES INSUFFISANTS :.....	27
TABLEAU 4.	MODELES ECONOMIQUES DES DISPOSITIFS D'INSERTION EN COTE D'IVOIRE	28
TABLEAU 5.	DONNEES SUR L'EFFICIENCE DES DISPOSITIFS D'INSERTION EN COTE D'IVOIRE .	28
TABLEAU 6.	PRESENTATION COMPAREE DES INTERVENTIONS	34
TABLEAU 7.	TYPLOGIE AFFINEE.....	41

Liste des schémas

SCHEMA 1.	PARCOURS ET ITINERAIRES D'INSERTION.....	12
SCHEMA 2.	DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT	12
SCHEMA 3.	MOBILISATION DES ACTEURS	13
SCHEMA 1.	EVOLUTION INSTITUTIONNELLE DE CAP INSERTION EN 2013.....	17